

# la terre

ZONE 133

CHEZ NOUS

Port payé à Québec

D  
1269 L-789-9-8 CA.  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE,  
1210 SHERBROOKE EST,  
MONTREAL 133,  
P.Q.

Vol. XLI — No 10 — Montréal, 21 mai 1969



(Photo C.N.)

## En Colombie-Britannique

**L'aide au transport des grains  
indispensable dans bien des cas**

page 16

**Modifications à la loi  
sur l'achat en commun  
de machinerie agricole**

page 9

## Eléments de solution aux surplus de poudre de lait

**Le ministre Vincent mis en garde par l'UCC contre  
certaines propositions de la Commission de Planification**

page 5

## PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

### Roméo GIASSON

Cultivateur à Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet)

"Je lis vos reportages dans "La Terre de Chez Nous", mais jamais il me serait venu à l'idée que vous y publieriez des notes sur mon compte. Il y a de bien meilleurs cultivateurs que moi dans la région." Voilà ce que M. Giasson m'affirma, dès le début de notre entretien. Son épouse, Laurence, animatrice de la famille est la fille de Joseph Bélanger ancien cultivateur de Saint-Aubert de l'Islet. Lors de mon arrivée imprévue chez elle, madame Giasson paraît surprise et même amusée de mon intrusion dans sa maison et du but de ma rencontre avec son mari. Cette jeune femme, aux yeux bleus et rieurs, aux cheveux blonds couleur de maïs doré, prend un vif intérêt à la conversation. Entre-temps, elle me révèle l'âge de leur vieille maison très modernisée. "Cette demeure dépasse cent années d'existence, dit-elle, et elle a abrité quatre générations de cultivateurs". Cette jeune famille Giasson se compose de six enfants tout jeunes, soit cinq mignonnes fillettes et un garçon, le petit dernier.



M. Giasson, lui, est grand, vigoureux et décidé. Une chevelure drue et brune encadre sa tête. Le nez est droit, mais effilé, indice de flair ou de discernement. La bouche mince, et aigüe à ses coins, abrite une légère fossette au menton. Quant au regard, il me paraît un peu sceptique et narquois. Les yeux directs et phosphorescents observent sans arrêt l'interlocuteur duquel il exige des réponses claires et franches. M. Giasson s'exprime lentement, mais avec aplomb. Au début de notre entretien, comme s'il subissait un examen d'écolier, il me répond avec circonspection. Ses paroles dénotent la prudence du renard ou la réserve du terrien qui ne se laisse pas prendre en défaut. Ce cultivateur, dépassant à peine quarante ans, donne une impression de jeunesse alliée à cette maturité rencontrée chez les hommes mûrs et rassés.

M. Giasson cultive un domaine de 150 acres. Il produit des céréales avec, par la suite, des prairies et des pâturages. La Terre se compose d'argile, d'humus mélangé et de quelques plateaux de sol léger où il sème des pommes de terre. Un jardin de légumes, des petits fruits et des pommiers ajoutent un surplus à la table familiale. La ferme est convenablement mécanisée. Le troupeau, groupant 22 vaches Holstein, est soumis au contrôle laitier, depuis plusieurs années. La quantité de lait produite annuellement, se chiffre au-delà de 200,000 livres. La moyenne annuelle de lait par vache atteint environ 10,000 livres titrant 3,6% de gras. Un bon taureau enregistré se trouve à la tête du troupeau. Il provient de la ferme d'élevage bien connue de M. Jean-Guy Michaud, de Saint-Philippe-de-Néri. Le lait de ce troupeau est livré à l'usine laitière des Produits Pelletier, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Mentionnons enfin que M. Giasson entretient six truies d'élevage produisant, avec deux portées par an, une centaine de porcelets vendus jeunes ou engraisés pour la boucherie. Quant aux améliorations du sol, ajoutons que, avec les ans plusieurs tonnes de roches furent éliminées du terrain. Cette année, on épandra 60 tonnes de chaux, avec un complément d'engrais chimiques appropriés. Le drainage superficiel est bien assuré. Bref, c'est une ferme bien tenue et judicieusement administrée.

Cultivateur serviable et d'avant-garde, M. Giasson est secrétaire de l'UCC, président du cercle agricole, membre de la Coopérative de la Côte-Sud, de la caisse Populaire, de la Société d'agriculture et l'un des directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle locale. Il montre beaucoup de foi dans le syndicalisme agricole et dans sa profession qu'il voudrait mieux comprise et encore plus appuyée, par le monde des affaires et celui des dirigeants, en général.

**la Terre**

Propriété de l'UCC  
Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132 — Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

DIRECTEUR: Henri-Paul PROULX  
RÉDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU  
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Alain MOURLEVAT  
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ: J.-V. HENRY

Représentants à Toronto: W.H. Austin & Co.,  
44, rue Victoria, Toronto 1, Ont. — Tél.: 363-5357

Publié le mercredi de chaque semaine  
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement No. 1051

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD  
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

# Congrès de la Fédération des Travailleurs forestiers du Québec

(suite)

Les travailleurs forestiers du Québec réunis à Rimouski pour le 8e congrès de leur fédération ont adopté une formule de travail originale. Au lieu de discuter sur des résolutions préparées d'avance ils les ont suggérées eux-mêmes directement au cours d'une période de travail en ateliers. Voici la suite de notre article rapportant les travaux de ces ateliers, chargés d'étudier chacun un problème particulier.

Les membres du Comité ont recommandé à leur Fédération de faire une étude approfondie de cette question du travail à forfait et d'établir dans les plus brefs délais des mécanismes de négociations au niveau provincial avec les différentes compagnies pour mettre un terme à ce mode de rémunération désuet chez les travailleurs forestiers. Cela suppose bien entendu qu'il faudra uniformiser les échéances de conventions collectives et apporter des changements à certaines accréditations.

Si les négociations n'apportent rien qui vaille, le congrès a demandé à ses dirigeants de faire alors les pressions nécessaires pour que l'État intervienne et adopte un bill qui forcerait les compagnies à abolir le travail à forfait. On a recommandé également la mise sur pied d'un comité tripartite avec les autres centrales syndicales intéressées pour trouver des solutions valables qui pourront être soumises lors du prochain congrès provincial ou avant, à chacun des syndicats régionaux.

Le même atelier a en outre souligné à l'appui du travail horaire échelonné sur une dizaine de mois qu'il serait ainsi plus facile d'élaborer un budget familial, chose qui s'avère impensable dans le contexte actuel. Il en résulte de sérieux problèmes financiers, d'une part en raison de l'impossibilité de faire des prévisions mais également parce que les revenus ne sont pas suffisants si on les échelonne sur une année normale.

#### Cours de recyclage

Le quatrième atelier a également proposé des solutions fort à propos relativement au sujet qui lui était dévolu. D'une façon générale, il a déploré l'absence totale des syndicats lors de l'élaboration des programmes de recyclage de la main-d'oeuvre. Les travailleurs estiment que leur syndicat et leur Fédération devraient avoir un droit de regard sur ces programmes de cours de pré-emplois qui ne correspondent pas aux besoins. Ces cours sont mal orientés et manquent de continuité.

Outre le manque de consultation et de souplesse déploré au niveau de l'organisation des cours,

on constate que ceux-ci sont trop théoriques ou trop généraux ou, si on préfère, pas suffisamment pratiques ou spécialisés. Ces cours devraient être suivis après consultation avec un orienteur professionnel et pourraient être donnés à des périodes où les travailleurs forestiers sont plus disponibles ou encore même le soir, aux camps de la Compagnie.

Les participants ont reconnu que les difficultés d'ajustement des cours entre le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et le ministère de l'Éducation du Québec présentent un problème majeur, difficile à résoudre. Pour les travailleurs âgés de 45 ans et plus, il n'est pas assuré que les cours de recyclage seront une solution valable car dans ce métier particulièrement difficile, où un homme s'épuise très tôt au travail, les compagnies ne tiennent guère à embaucher des employés ayant atteint l'âge de 45 ans. Il y a également le problème des travailleurs qui sont refusés aux cours en raison de l'absence de normes précises pour le choix de candidats. Il existe d'autre part un différentiel inadmissible de rémunération entre les régions puisque les chèques versés aux élèves varient de \$45. à \$87.50.

Il a été proposé que les compagnies participent à un fonds de

rééducation pour les cours de recyclage et cette somme, qui serait ajoutée au montant versé par le gouvernement, pourrait assurer un minimum vital de revenus pour la durée des cours. Il va sans dire, un orienteur pourrait tenir compte de la compétence, des besoins, de l'âge des candidats et les diriger vers les secteurs appropriés, ce qui serait profitable au travailleur et à la compagnie.

Le comité a même proposé de remplacer les prestations de chômage pour les candidats au recyclage par un programme de cours obligatoires. Étant donné que le travail est particulièrement difficile et que les travailleurs sont usés à 45 ans, il a été suggéré aux compagnies d'offrir des solutions de rechange à ceux qui peuvent remplir d'autres fonctions répondant mieux à leur conditions physiques, tout en leur permettant de vivre raisonnablement.

Est-il nécessaire enfin de préciser que les comités ont recommandé que toutes les pressions possibles soient exercées auprès des autorités compétentes et des compagnies pour que les différents éléments de solutions mis de l'avant par le congrès soient considérés à leur juste valeur et qu'on leur donne suite au lieu de leur accorder un enterrement de première classe.

## Nouvelle usine d'engrais chimiques à St-Léonard d'Aston (Nicolet)

La Compagnie William Houde Limitée inaugure dernièrement sa nouvelle usine d'engrais chimiques de St-Léonard d'Aston, Nicolet. Située dans l'un des beaux comtés agricoles du Québec réputé pour sa culture intensive de pommes de terre et sa production laitière, l'usine William Houde Limitée offre à tous les cultivateurs de Nicolet et des comtés avoisinants, un service expérimenté d'analyses de sol, une gamme complète d'engrais chimiques réputés et un service de livraison en vrac et en sac. Pour faciliter l'épandage sur les champs des engrais chimiques, William Houde Limitée met à la disposition des cultivateurs un service gratuit d'épandeurs d'engrais en vrac de deux et quatre tonnes.

L'usine de St-Léonard représente une nouvelle conception dans l'industrie des engrais chimiques. En décentralisant l'industrie agricole, elle assure, de ce fait, un meilleur service aux cultivateurs qui auront dans leur région même une source d'approvisionnement économique d'engrais chimiques; elle offre en ou-

tre des possibilités d'emploi à la main-d'oeuvre locale.

M. William Houde, agronome, industriel bien connu, et président de William Houde Limitée de Laprairie, est le doyen des fabricants d'engrais chimiques de la province puisqu'il possède une expérience de plus de quarante ans dans le domaine de la fertilisation rationnelle des sols.

"Jadis, la province entière était desservie par des usines géantes à Montréal et à Québec", a déclaré M. Guy Gubbay, directeur général des ventes et directeur de l'exploitation. "Mais nous voulons maintenant donner aux fermiers un service personnel en créant de petites usines satellites. À Saint-Léonard, nous sommes organisés pour mélanger les engrais de manière à répondre aux besoins de chaque fermier séparément, même si son tonnage est très faible. De fait, nous incitons les fermiers du district à recourir au service de notre moderne laboratoire d'analyse du sol établi à notre siège social, à La Prairie." (-)



L'usine d'engrais de la société William Houde Ltée à Saint-Léonard de Nicolet, Qué. (près de Drummondville) est équipée pour donner aux cultivateurs de la région un service "d'ordonnances" rapide. La Société incite les cultivateurs à faire analyser leur sol, afin que l'usine puisse fournir les mélanges appropriés. De cette façon, un fermier qui devait peut-être traiter son sol deux fois avec un mélange ordinaire, peut faire tout le travail en une seule opération. Cette usine fournit aussi des épandeurs.

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**MARION, ROBIC & ROBIC**  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
Montréal 25 — 288-2152

## Oui, le producteur de lait industriel est prêt à s'aider!

Il y a déjà belle lurette que les producteurs de lait industriel ne se bercent pas d'illusion en regard des politiques gouvernementales régissant cet important secteur de l'économie agricole canadienne. Les budgets et diverses modalités d'application des politiques laitières fédérales des dernières années ont sans doute contribué à confirmer ce désenchantement général des producteurs de lait de transformation. Mais la dernière annonce de la politique 1969-70, faite le 31 mars, a certes posé le point final, tellement elle est rétrograde et désavantageuse pour l'ensemble des détenteurs de quotas de subvention.

En dépit de cela, et même si les producteurs ont décidé d'exercer toutes les pressions possibles en vue de recouvrer un revenu au moins équivalent à celui qui leur était garanti sur chaque 100 livres de lait au cours de l'année 1968-69, il demeure évident que les cultivateurs sont également tenus de faire des efforts sérieux afin de réfréner toute surproduction de nature à avilir le marché.

C'est donc dans cet esprit que les principaux dirigeants de l'UCC et des Fédérations de producteurs de lait industriel et de lait nature du Québec ont récemment tenu une réunion conjointe spéciale pour examiner les moyens à prendre pour solutionner, à court et à long terme, les problèmes posés par l'accumulation des surplus de produit laitier au Canada. On sait comment les frais encourus par la Commission Canadienne du Lait pour exporter ces produits ont pour conséquence une retenue faite sur le paiement des subsides. Cette rencontre découlait également de certaines suggestions émises par des délégués à la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec.

Après une longue discussion sur les surplus, les membres des trois exécutifs ont finalement conclu que la seule solution raisonnable à ce problème est d'en arriver le plus rapidement possible à un contrôle rigoureux de la production de tout le lait industriel produit par les diverses catégories de producteurs, c'est-à-dire ceux qui sont inscrits au programme de contingents de la CCL, les autres producteurs de lait industriels non assujettis aux quotas de subvention et les producteurs de lait nature pour la partie excédentaire de leur production destinée à la transformation.

Un comité tripartite composé de six membres, répartis à raison d'un administrateur et d'un employé recrutés au sein de l'UCC et des deux fédérations spécialisées, a été mandaté par les trois exécutifs pour rechercher et trouver des solutions durables aux problèmes posés par l'augmentation de la production du lait provenant de toutes les catégories de producteurs. Ce comité, soulignons-le, travaillera à un rythme accéléré et a pour mandat de faire rapport mensuellement aux exécutifs des trois organismes concernés et ce, jusqu'à la tenue du congrès général de l'UCC en octobre, où un rapport complet sera soumis.

Voilà donc une initiative tout à l'honneur des producteurs de lait! Ceux-ci prouvent d'ailleurs en ce faisant qu'ils sont prêts à collaborer une fois de plus avec les autorités compétentes en s'imposant au besoin des mesures restrictives, susceptibles de bonifier le marché des produits laitiers, ceci même après avoir essuyé un dur coup. Ils sont encore disposés à rechercher des solutions et cette attitude positive mérite d'être mise en relief, surtout pour ceux qui taxent trop souvent la classe agricole d'éternelle insatisfait qui ne cherche pas de solution pour améliorer son sort.

Les producteurs sont donc pleinement conscients de cette question des surplus. Et lorsque la Fédération du Lait industriel et l'UCC ont rencontré tout récemment la Commission Canadienne du Lait, à la demande de cette dernière, pour étudier autour d'une même table les possibilités d'un meilleur équilibre de la production laitière au Québec, le travail a été facilité d'autant. Cette rencontre avec la CCL, mercredi dernier, était consécutive à une autre du même genre, tenue une dizaine de jours plus tôt, et groupant cette fois la Commission et l'O.M.M.B. (Ontario Milk Marketing Board).

Par l'entremise de son commissaire Québécois, M. Jules Thibodeau, la CCL a instamment prié les porte-paroles des producteurs de se donner eux-mêmes des règlements de quotas de mise en marché. Tout en laissant les producteurs libres d'agir, il faut considérer comme un avertissement sévère le fait que la CCL ait tenu à souligner qu'elle devra remettre en cause le budget global des subventions laitières en 1970-71 s'il n'y a pas d'amélioration satisfaisante au niveau des surplus d'ici là.

L'Ontario s'est dit prête pour sa part à établir des quotas de mise en marché tenant compte des possibilités d'écoulement des produits pourvu que les autres provinces emboîtent le pas. Au Québec, on est également disposé à considérer toutes les formules valables mais la recommandation finale, qui sera soumise au congrès général d'octobre, ne pourra évidemment pas être mise de l'avant tant et aussi longtemps que les cultivateurs eux-mêmes ne se seront pas prononcés.

Il faut comprendre que cette période de réflexion et d'études de quelques mois sur les surplus dans le cas des producteurs du Québec est tout à fait normale, compte tenu des circonstances particulièrement difficiles que l'on connaît dans ce secteur. Du reste, la CCL s'est fixé une période d'un an avant de statuer sur la question bien qu'en pratique, le plus tôt il sera possible de réduire les surplus, et partant les frais à l'exportation, le mieux ce sera.

On ne peut demander aux producteurs de trancher à l'aveuglette une question aussi importante, surtout en une période aussi critique. La CCL estime pour sa part pouvoir rendre plus rentables les fermes laitières à la suite des réallocations de quotas qu'elle a annoncé la semaine dernière, savoir 400,000 au lieu de 300,000 livres pour un seul exploitant et 700,000 au lieu de 500,000 pour les fermes exploitées par plus d'une personne. Et même si cette mesure se distingue des rajustements de quotas, en ce qu'elle n'augmente pas au total l'ensemble des contingents, il faut dire que la CCL a peut-être contribué à son tour par le passé à l'augmentation des surplus en rajustant les quotas de subvention. Voilà pourquoi, les producteurs se doivent d'agir mais avec beaucoup de circonspection, puisqu'en définitive la note sera à leur frais.

Chose certaine, les producteurs de lait industriel et de lait nature du Québec ont déjà décidé de prendre leur affaire en main et ce, même avant d'en avoir été pressenti par la CCL. Ils prendront position d'ici octobre prochain et ceci devrait donner tout le temps voulu à la Commission fédérale pour ajuster ses politiques en conséquence et tenir compte des efforts réels que s'imposent volontairement les producteurs pour améliorer une situation dont ils ne sont pas les seuls responsables.

Pierre COURTEAU



### Ontario

## La COL révoque une ordonnance haussant de 6¢ le prix du lait

La Commission du lait du gouvernement ontarien vient de révoquer ou d'annuler une ordonnance intimant aux fabriques laitières de payer à leurs fournisseurs un prix plus élevé de 6 cents les 100 livres que pendant l'année laitière terminée le 31 mars dernier.

Les exploitants d'usines de transformation en ont appelé de cette ordonnance venant de la Régie provinciale des ventes du lait, ordonnance qui a suivi de près l'annonce de la nouvelle politique laitière (1969-70) par le gouvernement fédéral. A cette occasion, on s'en souvient peut-être, le ministre de l'Agriculture, M. Olson, avait affirmé que la hausse de prix de divers produits laitiers achetés par le gouvernement -- hausse survenue l'automne dernier -- permettrait aux fabriques de lait industriel

de payer au producteur (à la fabrique) \$3.60 les 100 livres au lieu de \$3.54 comme l'an dernier.

Les transformateurs soutiennent qu'ils ne peuvent payer ces 6 cents supplémentaires parce que cette hausse a été absorbée entièrement par la montée des coûts de fabrication survenue depuis.

### Allusion au Québec

La Commission ontarienne du lait a accepté les explications des fabricants et annulé l'ordre qu'on leur avait signifié en Ontario de payer un supplément de 6 c. à leurs fournisseurs.

La même Commission a donné comme raison principale de son geste que nulle part ailleurs -- en aucune autre province -- les transformateurs n'étaient contraints de verser cette année

ce supplément de 6 c. Pourquoi en serait-il autrement en Ontario?

Et ici, un porte-parole de la Commission ontarienne a rappelé le fait suivant: il est vrai qu'au Québec la Régie provinciale des marchés ordonne aux usines de transformation de payer à leurs fournisseurs un prix plus élevé pendant l'hiver (allant jusqu'à \$3.85), mais les fabricants sont loin de prendre cette ordonnance au sérieux, d'où les appels de part et d'autre devant les tribunaux.

### Prix du fromage?

Autre élément qui a influé sur la décision de la Commission ontarienne: la Commission canadienne du lait n'a pas encore rendu public le prix qu'elle entend payer pour le fromage à compter du 1er mai. On se rappelle peut-être

que le prix d'avril était de 44 cents la livre.

L'an dernier, la Commission canadienne a acheté le fromage à des prix variant de 42 à 47 cents, suivant les saisons. Le prix a été supérieur en été afin d'encourager la fabrication du fromage d'herbe, dont la demande est meilleure à l'exportation. Même si l'on entrevoit un fléchissement du volume des exportations de fromage à la Grande-Bretagne cette année, il se peut que la Commission canadienne s'en tienne aux mêmes prix que l'an dernier.

### Jusqu'à \$3.94

On fait remarquer à ce sujet que les prix versés au producteur à la fabrique dans l'Ontario varient grandement selon les aptitu-

des des usines à transformer le lait d'une façon rentable. Quelques-unes ont eu peine à verser le minimum de \$3.54 fixé l'an dernier alors que d'autres ont été en mesure d'accorder à leurs fournisseurs une ristourne ou remise supplémentaire de 40 cents les 100 livres en fin d'année, soit un prix de \$3.94 au total.

Les membres de la Commission ontarienne ont fait part de leurs inquiétudes voulant que les industriels laitiers -- les producteurs surtout -- se tournent de plus en plus vers le Québec, où les conditions sont plus avantageuses, temporairement du moins. Si cette tendance s'accroissait pour la peine, il pourrait arriver que les producteurs laitiers de l'Ontario se trouvent éventuellement à court de débouchés pour le lait de leurs troupeaux, ont fait observer les commissaires.

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, rue du Marché Central, Montréal



RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

## Commerce des grains de provende

# L'Etat maintient le conflit d'intérêt qu'il a créé à Québec

Le lecteur averti se rappellera sans doute qu'au début de 1967, la Coopérative Fédérée avait protesté fortement contre la location des élévateurs de Québec à une compagnie américaine elle-même engagée dans le commerce des grains de provende. Le principal argument invoqué par la Coopérative Fédérée était qu'une telle situation risquait d'atténuer la libre concurrence entre commerçants de grains dans la région de l'Est de la province en tendant à créer un monopole en faveur d'une seule entreprise, ce qui pouvait éventuellement jouer au détriment des acheteurs de grains, c'est-à-dire les producteurs.

Qu'est-il advenu depuis ce temps? L'agriculteur peut se poser la question. Nous croyons que le récent renouvellement du permis d'opération du locataire des élévateurs de Québec constitue une excellente occasion de faire le point.

### Renseignements et commentaires sur une situation fautive

#### Statut des élévateurs

Pour la bonne intelligence du problème, donnons d'abord quelques renseignements. Il existe deux modes de propriété des élévateurs à grains. Un certain nombre d'entre eux sont la propriété du gouvernement fédéral qui les possède et les administre par la Commission des Ports Nationaux. Les autres sont la propriété de compagnies privées. L'Etat possède des élévateurs à Montréal et à Québec pour ce qui est de notre province. A Montréal, ils sont opérés directement par la Commission des Ports Nationaux; à Québec, depuis le mois de mai 1967, ils sont loués à une entreprise privée. Il existe des élévateurs possédés par des intérêts privés à Montréal, Sorel, Trois-Rivières, et ailleurs.

Un élévateur peut être public ou privé. Un élévateur privé est à l'usage de son propriétaire et opéré dans ses intérêts propres. C'est normal et nous n'avons rien à reprocher à un propriétaire d'élévateur qui l'opère essentiellement en fonction du rendement de son capital investi. La situation nous apparaît différente dans le cas d'un élévateur public. Un élévateur public peut être la propriété de l'Etat ou d'une entreprise privée. Son caractère d'élévateur public lui est accordé par un permis d'opération (licence) émis par le Bureau des Commissaires des Grains (Board of Grain Commissioners), organisme qui détient son autorité de la Loi des Grains du Canada (Canada Grain Act) et qui administre cette législation. Les expéditeurs et commerçants de grains ont normalement accès aux services d'un élévateur public, celui-ci étant administré suivant les dispositions de son permis d'opération particulier et les règlements et tarifs généraux édictés par le Bureau des Commissaires des Grains, lequel Bureau a son siège social à Winnipeg.

Pour illustrer la situation, notons que les élévateurs que l'Etat possède à Montréal sont opérés par la Commission des Ports Nationaux comme des élévateurs publics, que l'élévateur que l'Etat possède à Québec est loué depuis mai 1967 à une entreprise privée qui l'opère comme élévateur public suivant les dispositions de son permis d'opération, que l'élévateur sis dans le port de Trois-Rivières est la propriété d'une entreprise privée qui l'opère comme un élévateur public, etc. Il existe donc un certain nombre de situations possibles. Revenons maintenant à l'élévateur de Québec.

#### Evolution de la situation

1) En janvier 1967, par des annonces publiées dans les journaux, la Commission des Ports Nationaux invitait les entreprises intéressées à lui présenter des soumissions pour l'achat ou la location des élévateurs de Québec.

2) La Coopérative Fédérée protestait immédiatement contre cette décision de la Commission pour les raisons déjà indiquées plus haut, insistant particulièrement sur sa conviction que la meilleure protection dont les producteurs pouvaient jouir en matière de grains de provende était une concurrence libre et ouverte entre tous les vendeurs, situation qui n'était possible que si tous les expéditeurs et/ou vendeurs jouissaient d'un libre accès normal aux élévateurs de Québec. D'autres institutions adoptèrent également la même attitude.

3) Prétextant que l'élévateur de Québec, tel qu'administré par elle, n'était pas rentable, la Commission des Ports Nationaux crut devoir ignorer les représentations qui lui étaient faites et loua pour une période de dix années, à partir de mai de la même année, l'élévateur de Québec à une compagnie américaine engagée dans le commerce international et domestique des grains.

4) A l'occasion de cette location, des assurances furent données par les autorités officielles que cet élévateur serait opéré comme un élévateur public, en vertu d'un permis d'opération émis par le Bureau des Commissaires des Grains, et que l'intérêt des agriculteurs de la région serait protégé. En d'autres termes, les autorités niaient la possibilité pratique de constituer un monopole des grains de provende à Québec.

5) Avant la location de l'élévateur, celui-ci était régulièrement utilisé par un nombre d'expéditeurs et/ou vendeurs allant peut-être jusqu'à une dizaine, d'où possibilité d'une concurrence normale pouvant jouer en faveur de l'agriculteur. Depuis deux ans, ce nombre s'est graduellement réduit à deux ou trois expéditeurs et/ou vendeurs, ce qui tend à réduire l'intensité de la concurrence.

6) Avant la location, les prix des grains de provende s'établissaient généralement au même niveau à Québec et à Montréal. Aujourd'hui, les prix en vigueur à Québec sont souvent supérieurs aux prix de Montréal.

7) Par ailleurs, le locataire a apporté des améliorations certaines dans le service donné aux usagers.

8) Lors de la location, le locataire obtint évidemment un permis du Bureau des Commissaires des Grains du Canada. Ce permis fut renouvelé en date du 9 avril 1969 et est valable jusqu'au 31 juillet 1969, soit jusqu'à la fin de la campagne céréalière 1968-69, dite en anglais "crop year". A l'occasion du renouvellement de ce permis ou licence, de nouvelles protestations se sont fait entendre, entre autres celles de la Coopérative Fédérée. Une fois de plus, elles furent ignorées.

#### Conflit d'intérêts

Pourquoi se plaindre de la situation existant à Québec? En effet, un observateur de l'extérieur pourrait n'y voir qu'un conflit entre commerçants de grains. Il y a plus que ça. Et nos présentes remarques ne visent nullement le locataire des élévateurs de Québec mais bien plutôt la situation comme telle, celle créée par la décision de la Commission des Ports Nationaux, soit le gouvernement fédéral, de louer une entreprise de service public à une entreprise commerciale unique. Dès le départ, cette décision équivalait à placer une entreprise donnée dans une situation permanente de conflit d'intérêts. On dira que le permis d'opération comporte des clauses qui visent

à atténuer ce conflit d'intérêts, clauses qui semblent plus précises dans le dernier permis d'opération. On ajoutera, par exemple, que le rôle d'arbitre que se réserve le Bureau des Commissaires des Grains constitue une garantie de protection des intérêts de tous les utilisateurs possibles, puisque c'est le Bureau qui arbitrera tout conflit concernant l'espace pouvant surgir entre le locataire et les utilisateurs. C'est régler rapidement et facilement le problème, surtout en réponse à quelqu'un qui ne connaît rien au commerce des grains.

Nous sommes donc en présence d'une entreprise commerciale, concurrente de plusieurs autres, qui, en vertu de la jouissance d'un bien public, se retrouve constamment en conflit d'intérêts. Même en respectant parfaitement les dispositions de son permis d'opération, elle peut obtenir des autres utilisateurs de ce service public toutes les informations qu'elle désire obtenir sur le mouvement des grains de provende destinés au marché de la région de Québec et utiliser ces informations aux avantages de son double statut de locataire-commerçant. Nous répétons que c'est donc la situation comme telle qui est anormale non le fait que le locataire soit telle ou telle entreprise. Même si le locataire était la Coopérative Fédérée, la situation serait aussi fautive et le même conflit d'intérêts existerait. (à suivre)

## La fonction de l'entreprise

Une coopérative est à la fois une association de personnes et une entreprise d'affaires. Il arrive que la partie entreprise retienne davantage l'attention des administrateurs, de la direction et des observateurs de l'extérieur.

Depuis quelques années, dans les milieux d'affaires nord-américains et européens, on s'interroge beaucoup sur la fonction de l'entreprise dans une société industrielle qui est déjà au seuil de cette ère nouvelle que l'on décrit comme la société post-industrielle. Pendant des années, les théoriciens et les praticiens de l'entreprise résumaient souvent les fonctions de celle-ci en disant qu'il s'agissait d'un instrument à fabriquer des profits.

Bien sûr qu'une entreprise doit réaliser des profits, ou trop-perçus dans le cas d'une coopérative, si elle doit se maintenir et surtout connaître une expansion normale. Car, on le répète souvent, l'entreprise est vouée à l'expansion sous peine de disparaître en cédant sa place à des concurrents plus efficients, plus rentables, plus puissants. Mais de plus en plus, les dirigeants d'entreprises attribuent à celle-ci des fonctions plus vastes. On dit aujourd'hui très souvent que si l'entreprise capitaliste est d'abord vouée à la récompense des investisseurs, elle a aussi et de plus en plus une fonction économique, une fonction sociale et une fonction politique.

Il est intéressant de lire ces causeries ou ces déclarations de grands hommes d'affaires américains qui s'essaient à la définition des rôles de l'entreprise. Il s'agit là d'une évolution considérable qui indique le souci

de ces dirigeants d'intégrer l'entreprise d'affaires dans l'évolution de notre société. En somme, on pourrait résumer tous ces efforts de réflexion en disant que beaucoup de chefs d'entreprises sont à la recherche d'une humanisation plus grande de l'économie et, par l'entreprise, du milieu des affaires.

Nous venons de terminer la lecture d'une étude sur cette évolution. Nulle part, il n'y est question de coopération et de coopérative, surtout lorsqu'il aborde le rôle de la population dans la vie économique et le rôle social de l'entreprise. Le coopérateur qui parcourt des textes de ce genre à l'impression d'entendre des voix familières parce que d'autres avant lui, soucieux d'assainir le milieu économique, ont pensé que la formule coopérative pouvait concilier le rôle "affaires" de l'entreprise et ses fonctions économiques et sociales.

Lorsque nous voyons les chefs de file des grandes entreprises capitalistes conscients de la gamme des fonctions que doit exercer une entreprise d'affaires pour justifier sa présence et les bénéfices qu'elle recherche, nous ne pouvons que déplorer que certaines personnes se glorifient de vouloir ramener la coopération à la conception de l'entreprise que le capitalisme avait à ses débuts. Ce serait un déplorable retour en arrière, un mouvement rétrograde étonnant. La coopération qui se veut dans le vent n'a qu'à être elle-même et elle rejoindra sans effort et sans soubresaut les objectifs que les chefs modernes d'entreprises non coopératives essaient de se définir en vue de les atteindre.

# Le ministre Vincent mis en garde par l'UCC contre certaines propositions de la Commission de Planification

Le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, a assuré l'UCC vendredi après-midi qu'il s'opposerait à toute mesure fédérale qui pourrait causer des préjudices aux cultivateurs du Québec.

La délégation de l'UCC, composée de MM. Albert Allain et Paul Couture, 1er et 2e vice-président généraux de l'UCC, Henri-Paul Proulx, Secrétaire général et Dr Gabriel Saab, économiste et l'UCC était venu rencontrer le ministre avant son départ pour Ottawa où doit se tenir incessamment la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, suite au Congrès de l'Agriculture canadienne.

M. Vincent et son sous-ministre, M. Benoit Lavigne, ont été pressentis par les porte-parole du syndicalisme agricole des conséquences néfastes que pourrait entraîner une application plus ou moins rigoureuse des propositions de la Commission de Planification de l'Agriculture Canadienne. Ces conséquences, il va sans dire, se réfléchiront autant sur la politique agricole au palier national que sur l'agriculture toute entière au Québec.

La politique laitière fédérale a fait l'objet de longues discussions, mais plusieurs questions telles les subsides aux grains de provende, le taux d'intérêt sur le crédit agricole, la tendance au libéralisme économique ont aussi été abordées par les porte-parole de l'UCC.

### Surplus de poudre

Si on a discuté des problèmes en général, il en est un auquel on s'est attardé en particulier : les surplus de poudre de lait. C'est le responsable du Service de l'Économie rurale à l'UCC, M. Saab, qui a mis en relief l'impasse, voire le cul-de-sac dans lequel se trouve présentement engagée l'industrie laitière avec le phénomène des surplus de poudre.

M. Saab a démontré que la décision d'orienter la transformation et l'utilisation du lait

à des fins de poudre de lait écrémé a été prise de toute évidence sans qu'il y ait au préalable une étude et une appréciation des marchés, avec le résultat que les usines dont la production principale est axée sur la poudre sont dans une bonne mesure des éléments blancs.

### \$1.60 au lieu de .99¢

Lorsque la Commission Canadienne du Lait subventionne l'exportation, elle doit puiser ces argentés à même le subside destiné aux producteurs et certains calculs démontrent que la part qui reviendrait normalement aux cultivateurs sans ces frais à l'exportation, serait de \$1.60 les 100 livres de lait au lieu de .99 cents.

L'UCC a rappelé que lorsque la décision fut prise à l'effet d'accorder un prix de soutien à la poudre de lait en 1964, la production était alors de 204 millions de livres de lait. La consommation se chiffrait par ailleurs à 160 millions de livres au Canada et elle est demeurée sensiblement la même depuis. L'an passé, c'est-à-dire avec la politique laitière 1968-69 qui s'est terminée au 1er avril dernier, la production nationale a atteint 356 millions de livres et selon les prévisions actuelles, l'année 1969-70 connaîtra une nouvelle augmentation, pour atteindre la production record de 430 millions de livres ou en d'autres termes, un surplus de 270 millions de livres. Cet excédent pourrait même atteindre 450 millions de livres d'ici deux ans, si la tendance actuelle n'est pas réprimée.

Pour pallier à cette situation, l'économiste agricole de l'UCC a mis de l'avant certains éléments de solution qui pourraient, à l'instar des États-Unis, apporter des correctifs valables à l'état de chose actuel. Ainsi, a déclaré M. Saab, l'UCC verrait d'un bon oeil que le gouvernement central modifie sa politique d'aide à l'exportation en réduisant d'abord ses surplus sur le marché intérieur. La Commission Canadienne

du Lait pourrait ainsi écouler une bonne partie de ses réserves de poudre, par exemple à un prix de .08 cents, au lieu du maigre .04 cents qu'elle retire sur le marché international. Les éleveurs canadiens pourraient utiliser ces excédents à l'alimentation des veaux et autres animaux, comme le font d'ailleurs les éleveurs d'autres pays qui achètent nos excédents à vil prix sur le marché international.

Evidemment, ceci n'est qu'une mesure. Il y en a bien d'autres, telles un programme d'aide à long terme aux pays en voie de développement, une distribution à l'intérieur du pays aux familles économiquement faibles, un accroissement de la consommation humaine au Canada même, grâce à un programme de publicité moussant l'utilisation de la poudre de lait et autres produits laitiers par les ménagères, etc.

Voilà autant d'éléments de solutions qui pourront être mis de l'avant concernant les excédents au niveau des produits laitiers. Mais le problème n'en demeure pas moins complexe pour autant. La rencontre avec le ministre fédéral de l'agriculture et les autres ministres provinciaux portera, bien sûr, sur des problèmes plus généraux et variés. Mais en ce qui concerne le Québec, tout au moins, le point de

# GFO: vers un référendum en juin

Le projet de loi prévoyant la formation d'une seule et unique organisation générale de cultivateurs en Ontario, connus sous le sigle GFO, a franchi dernièrement l'étape de la première lecture à l'Assemblée législative de Toronto. Les deuxième et troisième lectures ne tarderont pas, semble-t-il. Peut-être est-ce déjà partiellement fait accompli ?

De toute façon, des associations comme la Fédération provinciale de l'agriculture estiment que cette législation est appelée à devenir la future grande charte de l'agriculture en Ontario tandis que d'autres organisations, comme la National Farmers' Union, se montrent moins enthousiastes.

L'objectif du gouvernement et de la Fédération est apparemment de tenir le référendum sur la question le plus tôt possible en juin.

### Questions posées

On est maintenant en mesure de rendre publiques les principales questions auxquelles les agriculteurs ontariens auront à répondre lors de ce référendum.

La vue de l'UCC sera transmis par le ministre Vincent. Celui-ci aura à se prononcer sur une foule d'autres sujets d'importance, déjà discutés lors du Congrès national de l'agriculture et portant entre autres sur le crédit agricole, les cultivateurs à faibles revenus, etc.

D'abord deux questions fondamentales :

1) Êtes-vous en faveur d'une seule Association générale des cultivateurs de l'Ontario (General Farm Organization in Ontario ou GFO) financée à même des déductions obligatoires à la source ?

2) Croyez-vous que chaque régime de vente devrait avoir droit de vote au Conseil provincial d'administration de la nouvelle Association générale ?

Trois autres questions ont pour but de guider les délégués au congrès de fondation de la nouvelle Association : 1- pour avoir droit de devenir membre, devrait-on exiger le paiement d'un droit volontaire sans égard à la déduction obligatoire que devra verser le cultivateur ? 2- l'admission comme adhérent devrait-elle être automatique si le cultivateur paie une déduction obligatoire, que celle-ci soit petite ou élevée ? 3- l'admission devrait-elle exiger un montant minimum de cotisation qui pourrait être une combinaison d'une déduction obligatoire et d'une cotisation volontaire ?

## Prévisions relatives au porc

Les abattoirs canadiens importent présentement le porc américain, mais la situation pourrait s'inverser à la fin de l'automne ou au début de l'hiver prochain.

Le renversement découlerait d'une hausse prévue du nombre de porcs mis en vente sur le marché canadien.

Les agriculteurs vendent présentement moins de porcs qu'à la même période l'an dernier. Le commerce canadien se tourne donc vers l'étranger pour satisfaire à la demande.

Au cours des deuxième et troisième trimestres de 1969, la production serait de sept pour cent moins élevée que durant la période correspondante l'an dernier, selon la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada.

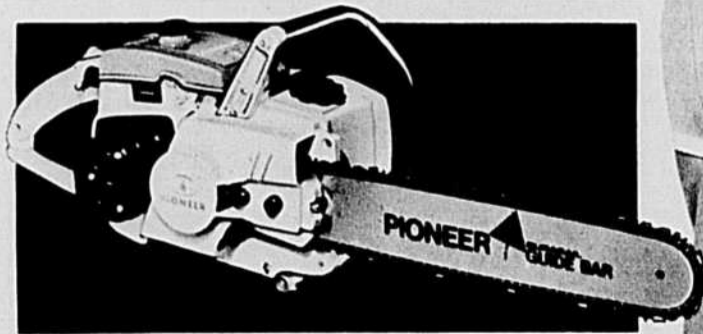
Les abattoirs continueront donc d'acheter de la viande porcine aux États-Unis. Les prix au Canada suivent la tendance d'autre frontière où ils sont légèrement inférieurs. Les abattoirs paieront plus pour le porc canadien à cause des frais de courtage, de transport et de manutention inhérents à l'importation.

À l'automne et aux premiers mois de l'hiver, on prévoit que les ventes prendront de l'importance partout au Canada, principalement au Manitoba et en Saskatchewan.

Les agriculteurs ont élevé plus de porcs à la fin de 1968 et au commencement de cette année, alors que la moyenne des prix à Toronto, s'établissait à \$34 les cent livres, soit une hausse de \$6 par rapport à l'année précédente.

## Laquelle vous accompagnera dans le bois cette année ?

La nouvelle scie articulée 3200 de Pioneer avec la nouvelle barre à profil mince et la chaîne Pioneer à pas de 3/8" vous permet une vitesse de coupe 20% plus rapide. La 3200 possède également un nouveau système de carburation et d'amorçage. La nouvelle Pioneer 3200 est une scie sûre, toujours pleine d'allant.



## PIONEER 3200 La scie à débit élevé pour la coupe en production élevée



Une gamme complète de scies mécaniques répondant à toutes les exigences. DISTRIBUE PAR PIONEER CHAIN SAWS INC. - LACHUTE, QUE., QUEBEC, QUE., MONCTON, N.B.

## Les événements à venir

● ST-HYACINTHE, jeudi 22 et vendredi 23, à l'Institut de Technologie agricole : rencontre des techniciens en Industrie laitière et la Fédération des Producteurs de lait industriel.



De passage à Québec, l'ancien ministre français de l'Agriculture, M. Edgar Pisani, a rendu visite ce matin à M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, à son bureau du Parlement. MM. Vincent et Pisani ont profité de cette rencontre pour faire un tour d'horizon de la situation agricole dans leurs deux pays. Ils ont qualifié leur entretien d'amical et de très fructueux.

## M. Edgar Pisani s'entretient avec le ministre Clément Vincent

Québec - Profitant d'un court séjour qu'il effectue à Québec, l'ancien ministre français de l'Agriculture, M. Edgar Pisani, s'est entretenu ce matin avec M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, au cours d'une visite de courtoisie qu'il lui a rendue à son bureau du Parlement.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du Dr Benoit Lavigne, sous-ministre associé de l'Agriculture, et de M. Léonard Roy, vice-président exécutif et secrétaire général du Conseil de l'industrie laitière du Québec.

Qualifiés d'extrêmement amicaux et de très fructueux, les entretiens de MM. Vincent et Pisani leur ont permis de faire un tour d'horizon de la situation agricole qui prévaut dans leurs deux pays. Ils ont également contribué à un échange de vues sur les grandes lignes de la politique agricole québécoise, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, le financement,

la vulgarisation et la mise en marché des produits agricoles.

Ancien titulaire de deux ministères dans le gouvernement français, M. Pisani s'est particulièrement signalé en 1961 et 1962, avec l'instauration d'une politique de réformes agricoles à long terme, qui a fortement contribué à l'évolution de l'économie rurale en France.

Pour l'instant à l'écart de la politique, M. Pisani se consacre depuis quelques années à l'exploitation d'une entreprise viticole qu'il possède dans le Maine-et-Loire. Il est également maire de la municipalité de Montreuil-Ballay depuis 1965.

## Lente reprise des travaux agricoles dans la province

En raison de la température froide accompagnée de pluie qui prévaut au Québec depuis la mi-avril, les travaux saisonniers agricoles accusent déjà une semaine de retard par rapport aux deux dernières années, dans l'ensemble du territoire.

C'est ce qui ressort des renseignements émanant de la Direction générale de la Production et de l'Aménagement agricole du ministère provincial de l'Agriculture, et rapportés par le bureau de la statistique du Québec.

Selon ce rapport, les terres bien drainées de la région de Montréal se préparent facilement, excepté les sols lourds qui sont moins friables.

Dans cette région, on a commencé à transplanter et à semer

des légumes hâtifs. On a également ensencé, depuis les premiers jours de mai, une très faible superficie d'avoine, de maïs-grain et de maïs-fourragier.

Ailleurs dans la province, les travaux sont peu avancés. Partout, la végétation est lente et les animaux sont encore en stabulation.

La production laitière est assez élevée pour cette période de l'année, en raison d'un bon approvisionnement de fourrage.

## Production accrue de plants Elite de fraisiers et de framboisiers

QUÉBEC - La production de plants Elite de fraisiers et de framboisiers exempts de virus a obtenu de nouveaux rendements très encourageants l'an dernier à la Station de recherches agricoles de Deschambault, où la récolte a produit 16.325 plants de fraisiers et 36.500 plants de framboisiers.

C'est ce qui ressort d'un rapport partiel que vient de publier ce centre expérimental attaché au service de la Recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Ce résultat a été obtenu à partir de plants-mères issus de cultures effectuées à la Ferme centrale d'Ottawa, dans des conditions de contrôle tout à fait exceptionnelles. L'an dernier, ces plants représentaient cinq variétés de fraisiers et huit variétés de framboisiers.

Ce programme de multiplication se poursuit depuis une dizaine d'années à Deschambault et s'apparente beaucoup, dans une certaine mesure, aux projets de culture expérimentale de la pomme de terre à Baie St-Ludger, Manicouagan.

Les plants Elite, une fois obtenus, servent à alimenter des producteurs sélectionnés en plants de catégorie Fondation. Ces plants, encore propagés, sont ensuite distribués aux agriculteurs sous étiquette Certifiée, en vue d'une production fruitière commerciale.

Quant aux objectifs des travaux, ils visent à promouvoir au Québec la production de framboisiers et de fraises de haute qualité, tout en diminuant sensiblement les risques de pertes relatives aux maladies à virus qui s'installent dans les plantations.

## Revalorisation administrative dans la région agricole no 3

QUÉBEC - Après avoir bien amorcé la première étape de son programme d'action, le personnel technique de la région agricole numéro trois vient d'entreprendre la deuxième phase de son plan visant à revaloriser l'aspect administratif de leur fonction.

La seconde phase de ce programme permettra de définir les rôles du personnel concerné, de déterminer les responsabilités qu'assumeront les agents agricoles, d'établir une classification uniforme des documents et de voir à la compilation des statistiques qui révéleront la situation actuelle du milieu.

L'intégration des agents de la Colonisation à l'Agriculture, et la collaboration des médecins vétérinaires de la région à la mise en opération des plans de salubrité concomitants aux groupes d'étude en rentabilité agricole, sont également deux points importants dans cette phase du programme.

La mise sur pied des cercles de gestion, ainsi que la campagne intensive pour la lutte des mauvaises herbes, étaient les deux sujets auxquels le personnel s'est attaché au cours des derniers mois. La poursuite de ces deux projets continuera néanmoins à retenir une partie importante du travail du personnel.

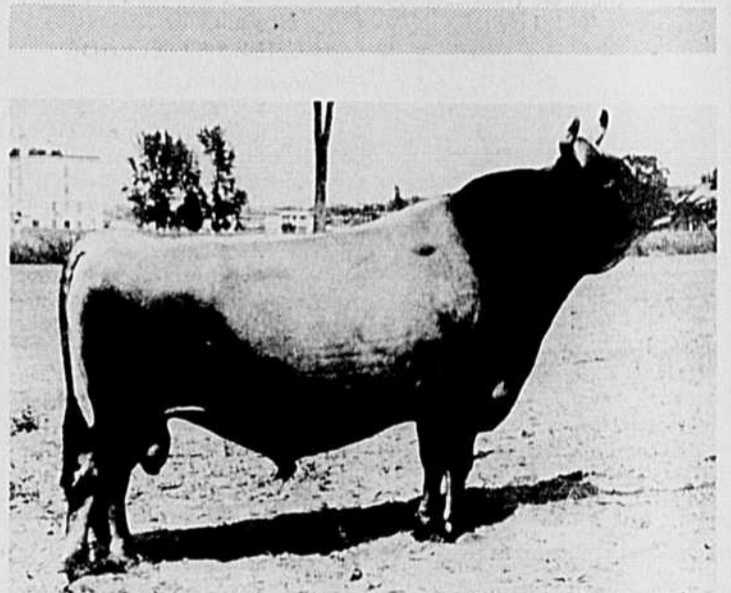
## GÉNIE RURAL

Le professeur Jacques Choinière étudie l'effet de l'humidité sur différents types d'isolants utilisés en agriculture tels que: ripes de bois, laine minérale et laine de fibre de verre.

Cette recherche est effectuée à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval et subventionnée par le Conseil des Recherches agricoles du Québec.

## LES SILOS-TOUR

Une enquête sur les différents types de silos-tour, afin de définir les caractéristiques et particularités de chacun, est présentement effectuée par monsieur Jacques Choinière, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval grâce à une subvention du Conseil des Recherches agricoles du Québec.



Jl Wendybrook "Dream's" Beacon Excellent

Race Jersey Taureau Médaille d'Or  
Taureau Médaille d'Argent

Au Centre d'Insémination Artificielle du Québec

### Production:

Les derniers résultats, par le calcul de la comparaison des contemporaines, indiquent que, pour 28 filles effectives, "Dream's" a une épreuve de:

+9.9 pour le lait et +1.8 pour le gras

### Conformation:

40 filles classifiées ont un pointage moyen de 84.48%.

"Dream's" est le père de Wendybrook Dream's Bella qui a été nommée "Reserve All-Canadian" comme vache adulte pour 1968.

Ce géniteur reconnu est à la disposition de tous les éleveurs du Québec par l'entremise du Centre d'Insémination artificielle du Québec.

# Reprise de la saison de culture à deux stations expérimentales du ministère de l'Agriculture

QUÉBEC - La saison de culture a repris à la station de semence Elite de pommes de terre de Baie St-Ludger, ainsi qu'à la station de recherches de "Les Buissons", deux centres d'expérimentation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, situés dans la région de Manicouagan, au Saguenay.

C'est ce qu'a annoncé récemment M. Réal Martineau, chef de la Division des stations de recherches agricoles du Québec, en dévoilant le programme des travaux qui y seront effectués cette année.

La station de Baie St-Ludger, fondée en 1961, a pour but de fournir des plants de pommes de terre exempts de toute maladie à des producteurs sélectionnés qui, à leur tour, alimentent les marchés commerciaux d'une semence de très haute qualité sanitaire.

Régie par M. Maurice Marcotte, agronome, elle a une superficie totale de 1,600 acres et comprend 675 défrichées, dont 500 cultivables.

La station de "Les Buissons" est régie par le Dr Gilbert Bannville, actuellement en stage d'étude en France. Située à proximité de la première, elle a été transférée au ministère en 1962. Le climat qui y prévaut, la nature et la topographie de son sol la rendent extrêmement propice à la recherche agronomique. Cette recherche y porte principalement sur la pomme de terre.

## Le programme

Selon le programme établi, les travaux prévus à la station de Baie St-Ludger porteront sur la production de 11 variétés de pommes de terre, dont le Kennebec, la Montagne Verte et la Katahdin, qui représentent plus de 80 pour cent de la production de semence sélectionnée au Québec.

D'autre part, l'étendue consacrée à cette culture, qui était de

## Les ruchers

### Inspection annuelle

Monsieur Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation annonce la reprise prochaine de l'inspection annuelle des ruchers québécois.

Cette inspection est effectuée en collaboration avec les services de l'Inspection et de la Recherche du ministère. Elle a pour objectif de protéger les colonies d'abeilles contre la noséose, les loques européennes et américaines, causes fréquentes de dommages dans de nombreux ruchers.

Une trentaine d'inspecteurs, cette année encore pour la plupart des apiculteurs confirmés affectés temporairement à cette fonction, participeront à ce programme de détection et de contrôle, sous l'autorité de monsieur Jean Guibault, chef de l'unité apicole et acéricole du ministère.

Ils entreprendront leur travail dès que la température le leur permettra.

50 acres en 1968, sera portée à 60 acres cette année, maximum possible de la superficie cultivable en attendant l'agrandissement des entrepôts de la station.

Enfin, ce programme prévoit également la poursuite des épreuves de vérification sanitaire des plants. Ces épreuves sont définies

en quatre points: Préculture à la station de recherche de La Pocatière, pour le dépistage de la mosaïque et de l'enroulement des feuilles; sélection et contrôle dans le champ à Baie St-Ludger sur les 60 acres ensemencées; tests en laboratoires; et, finalement, épreuves d'évaluation des lignées

de semence à Homestead, en Floride, l'hiver prochain.

A la station de "Les Buissons", le programme des recherches pour 1969 comprendra des travaux sur diverses variétés de semis de pommes de terre, sur l'amélioration des sols minéraux et la fertilisation des sols orga-

niques. Il prévoit encore des essais sur l'adaptation et le comportement de certaines espèces de pommes de terre à différents types de sols, sur l'adaptation régionale de diverses variétés de fraisiers provenant des Etats-Unis et de l'Ontario et sur l'acclimatation de certaines variétés de seigle.

## DEMANDES DE CLASSIFICATION FAITES PAR LES ÉLEVEURS DE PORCS DE RACE

Ces sujets sont susceptibles d'être classifiés vers l'âge de six mois.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	RACE	DATE DE NAISSANCE	MALES	FEMELLES
HOULE, Laurent, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Mastio T ABLF-588Y Truie: Polora AMRB-84X	Y	1/1/69	3	6
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bardeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio T ABLF-535Y	Y	2/1/69	3	6
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Stanfold EIS-251X Truie: Miville Holme ABXZ-14W	Y	2/1/69	4	2
BELANGER, J.-H., St-Fabien, Rimouski.	Verrat: Montminy PGY-107Y Truie: Bélanger VRA-221X	Y	5/1/69	6	2
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bargeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio G ABLF-8Z	Y	7/1/69	6	3
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Trudel Baron ZGJ-24Z Truie: Stanfold EIS-0157Y	Y	9/1/69	6	5
DALPE, Gilles, Ste-Marie-Salomé, Montcalm.	Verrat: Mastio T ABLF-562X Truie: Dalpe G VYM-52Y	Y	11/1/69	4	5
NADEAU, Jean-Marie, Ste-Hénédié, Dorchester.	Verrat: Mastio N K ABLF-596X Truie: Nadeau ALGC-158Y	Y	13/1/69	2	5
MIVILLE, Clément, St-Pamphile, L'Islet.	Verrat: Miville Chief ABXZ-243Y Truie: Miville Holme ABXZ-142W	Y	14/1/69	6	3
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Gorpdale B.S. ALNA-204W Truie: Mastio N K ABLF-058X	Y	15/1/69	2	5
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Gauthier AMGW-118X Truie: Roy-Al Sandra AMHC-22C	Y	16/1/69	8	5
NADEAU Jean-Marie, Ste-Hénédié, Dorchester.	Verrat: Mastio N K ABLF-596X Truie: Nadeau ALGC-42X	Y	17/1/69	4	8
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Mastio T ABLF-485W Truie: Bourque S AMHE-187Y	Y	17/1/69	8	3
FORTIN, Victorien, Métabetchouan, Lac St-Jean.	Verrat: Gauthier RAMGV-236X Truie: Fortin VANLG-28X	Y	18/1/69	2	5
NADEAU Jean-Marie, Ste-Hénédié, Dorchester.	Verrat: Mastio N K ABLF-596X Truie: Mastio ABLF-125Y	Y	18/1/69	2	8
MIVILLE, Clément, St-Pamphile, L'Islet.	Verrat: Corner Krest Chief VXU-28W Truie: Miville Holme ABXZ-260X	Y	19/1/69	7	5
MIVILLE, Clément, St-Pamphile, L'Islet.	Verrat: Corner Krest Chief VXU-28W Truie: Miville Holme ABXZ-263X	Y	20/1/69	5	7
MASSE, René & Fils, Kamouraska Mulin, Kamouraska.	Verrat: Trudel Baron ZGJ-25Z Truie: Massé ALGX-6Z	Y	20/1/69	4	2
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Montminy PGY-7Z Truie: Roy-Al AMHC-170Y	Y	20/1/69	4	5
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Mastio T ABLF-485W Truie: Bourque M AMHE-49Y	Y	21/1/69	3	6
BELANGER, J.-H., St-Fabien, Rimouski.	Verrat: Montminy PGY-107Y Truie: Bélanger VRA-34X	Y	23/1/69	4	6
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Gauthier AMGW-118X Truie: Roy-Al Rena AMHC-41W	Y	23/1/69	2	8
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Gauthier AMGW-118X Truie: Alice de Ferme Montminy PGY-67T	Y	26/1/69	6	4
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé-Nord, St-Maurice.	Verrat: Hi Pockets ANLR-65 (6755) Truie: Jill ANLR-190Y (5927)	H	26/1/69	3	7
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bardeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio N K ABLF-249X	Y	26/1/69	5	7
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bardeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio N ABLF-451T	Y	27/1/69	4	5
MIVILLE, Clément, St-Pamphile, L'Islet.	Verrat: Corner Krest Chief VXU-28W Truie: Miville Holme ABXZ-158W	Y	28/1/69	5	5
MIVILLE, Clément, St-Pamphile, L'Islet.	Verrat: Miville Chief ABXZ-243Y Truie: Miville Holme ABXZ-49X	Y	28/1/69	5	7
FERME TRUDEL ENR., St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Mastio T ABLF-327X Truie: Trudel Baronne ZGJ-218X	Y	30/1/69	5	4
FERME TRUDEL ENR., St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: St-Thomas BYE-60Y (Landrace) Truie: Trudel Baronne ZGJ-430Y (Yorkshire)	Hybride	30/1/69	7	5
FERME TRUDEL ENR., St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Mastio T ABLF-327X Truie: Trudel Baronne ZGJ-68X	Y	31/1/69	4	5
FERME TRUDEL ENR., St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Mastio T ABLF-327X Truie: Trudel Duchesse ZGJ-45Y	Y	31/1/69	7	3
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	Verrat: Gauthier AMGW-118X Truie: Roy-Al Tulipe AMHC-24V	Y	31/1/69	4	6
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bardeddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio T ABLF-597Y	Y	31/1/69	6	3

## En vrac

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. H.A. Olson, et le ministre des Affaires indiennes, l'hon. Jean Chrétien, annonçaient récemment l'approbation par le cabinet d'un accord qui permet de consentir des prêts à long terme aux Indiens s'adonnant à l'agriculture dans les réserves.

Des modifications apportées dernièrement à la Loi sur le crédit agricole permettent à la Société du crédit agricole de conclure un accord avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en vue de garantir ces prêts. Maintenant que l'accord est approuvé, la Société peut accepter des demandes d'emprunt d'agriculteurs indiens aux termes de cette Loi.

Aux E.U. les consommateurs dépensent plus de \$100 milliards annuellement en nourriture. Ceci représente 17% du revenu personnel disponible et 12% de la production brute nationale. Les aliments pour les consommateurs américains proviennent de quelques 3 millions de fermes des Etats-Unis et de plusieurs pays du monde.

Sur les \$101 milliards dépensés en nourriture l'an dernier, environ \$90 milliards étaient pour des produits provenant des fermes américaines. De ce \$90 milliards, les producteurs recevaient le tiers seulement ou \$30 milliards et la balance, soit \$60 milliards étaient répartis entre les différentes étapes de la transformation et de la mise en marché des produits.

## Prêts agricoles de la SCA

# Moins pour l'hypothèque Plus pour la machinerie

L'année dernière, les agriculteurs ont emprunté de la Société du crédit agricole (SCA) aux fins d'hypothèque et plus pour achats de machines par des syndicats.

Ces statistiques ont été communiquées récemment par le président de la Société du crédit agricole, M. George Owen.

Au cours de l'année, 9,159 prêts totalisant 208,330,500 dollars ont été approuvés aux termes de la Loi sur le crédit agricole comparativement à 11,954 prêts s'élevant à 263,236,500 dollars l'année précédente.

Les prêts consentis aux syndicats se chiffraient par 213 pour un total de 1,672,232 dollars cette année comparativement à 102 pour un total de 972,808 dollars l'année dernière.

Au cours de cette année financière, le Parlement a modifié la Loi sur le crédit agricole. Les changements ont élargi la définition du mot "cultivateur en vue d'accroître le montant maximum offert aux entreprises agricoles qui supportent plus d'un propriétaire-exploitant à plein temps. Des prêts seront disponibles aux Indiens s'adonnant à l'agriculture sur les réserves. La méthode qui sert au calcul des taux d'intérêt a également été modifiée.

Les taux sont maintenant fixés périodiquement et varient en fonction du coût de l'argent à la Société du crédit agricole. Même si ce changement a causé l'augmentation des taux d'intérêt sur les nouveaux prêts, les taux sur les prêts existants ne sont pas touchés. Les emprunteurs, qui

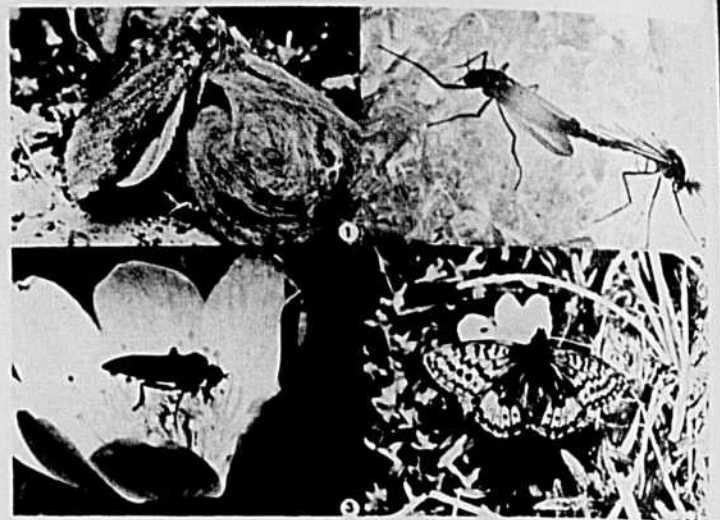
refinancent une partie de leur ancien prêt aux termes de la Loi sur le crédit agricole, continuent de bénéficier du taux plus bas sur cette partie.

Les changements du taux d'intérêt et la législation sont venus trop tard dans l'année pour influencer sensiblement le volume des prêts.

Les prêts hypothécaires ont diminué pour plusieurs raisons, notamment l'instabilité des marchés et des prix pour les produits agricoles, particulièrement dans les provinces de l'Ouest et du Centre. Il se peut que ce soit de la part des cultivateurs une façon de réagir contre l'accroissement rapide et continu du prix des terres agricoles et qu'ils préfèrent améliorer leur revenu net en faisant porter leurs efforts sur des facteurs autres que l'agrandissement de leur ferme.

Les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit agricole ont tenu un rôle important dans l'agrandissement des fermes durant la dernière décennie. La proportion des fermes commerciales présentement hypothéquées par la Société est d'une sur quatre au Canada.

L'accroissement des prêts consentis aux termes de la Loi sur le crédit accordée aux syndicats de machines agricoles amène le nombre total des prêts consentis aux termes de cette loi à 577 et le montant total emprunté à 4,633,165 dollars. Ces prêts sont consentis à 436 syndicats formés de 1,718 cultivateurs.



Ces photos ont été prises par M. R. Leech, un étudiant qui participait à une expédition du ministère de l'Agriculture du Canada à l'île Ellesmere. Le No 1 montre le papillon d'une espèce de Lymantriid à peine sorti de son cocon et séchant ses ailes; au No 2, deux Chironomides en train de s'accoupler sur la glace; au No 3, une mouche de la famille des Empididés se réchauffant au creux d'une fleur ensoleillée de dryade; au No 4, un fritillaire au repos sur l'une des nombreuses espèces botaniques de la région.

## Visible du chemin

# Plus de porcs et plus de vaches par ferme

Il y a une tendance manifeste à agrandir les fermes et à grossir les troupeaux, surtout chez les cultivateurs adonnés à la production de lait et à l'industrie porcine. Voilà une remarque assez juste que faisait dernièrement un agronome de comté de l'Ontario. Il n'est pas besoin de s'arrêter à la ferme et de s'en enquérir auprès du propriétaire de la ferme, disait-il. C'est visible de la route ou du moindre chemin du Rol: allonges aux granges-étables, un et parfois deux silos de plus, un nombre accru de bêtes au pâturage et ainsi de suite.

Il y a deux ou trois ans à peine, poursuivait-il, la moyenne des bons producteurs avaient des bâtiments capables d'abriter de 25 à 30 vaches laitières. A l'heure actuelle, c'est de 35 à 40 vaches au moins qu'ils nous parlent. Il en est de même des éleveurs de porcs: leur troupeau renferme une cinquantaine de truies portières tandis qu'il n'y a pas si longtemps, ce nombre ne dépassait pas 25 à 30.

C'est là un signe des temps: il y a moins d'exploitants, mais la grandeur des exploitations tend à prendre de l'ampleur.

### Vers l'ensilage

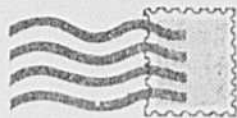
Autre tendance qu'on observe malgré soi: on se tourne de plus

en plus vers les étables à partitions libres. Les salles de traite sont en mesure d'accueillir 60 vaches et plus chez les gros troupeaux laitiers et dans nombre de fermes qu'il faut agrandir ou remodeler. Au fur et à mesure qu'une ferme prend de l'expansion, surtout si l'on y garde des bovins, il faut prévoir plus d'espace pour la manutention et la conservation des fourrages. Conséquence: un nombre toujours croissant d'agriculteurs se sont tracés ou se tracent un programme d'ensilage soit pour le maïs fourrager, soit pour le foin, soit pour les deux.

Aussi voit-on surgir des silos, un peu comme des champignons, surtout dans les régions à sols fertiles qui ne se font pas prier pour pousser bons foins et maïs en abondance; à plus forte raison lorsqu'on les aide par l'apport d'engrais à intervalles réguliers.

Toujours selon notre agronome, il y a lieu de prévoir que d'ici peu d'années, la plus grande partie des aliments pour bestiaux seront emmagasinés dans les silos, ceux-ci fort commodes là où le climat ou des intempéries passagères ne permettent pas au blé d'Inde de mûrir complètement son grain. De même, la quantité de foin séché sur le champ et entassé sur le fenil sera probablement réduite au minimum.

## L'OPINION RURALE...



### "Québec d'abord"

Qui ne connaît pas le slogan publicitaire "Québec sait faire" "Achetez du Québec d'abord"? Moi ça me fait rire un peu quand je vois tous nos gros bonnets, premier ministre, ministres, et tous les autres parvenus qui jouent aux millionnaires préconiser ce slogan. Quant à eux, règle générale, ils sont loin de mettre cette machine en pratique.

Qu'est-ce que l'on entend dire de nos jours, dans les journaux et partout? "Monsieur le ministre Untel est en vacances à Acapulco" ou "Monsieur et madame X sont partis pour quinze jours en Floride". Le moindre artiste qui a un peu d'argent à l'épargne, quand ce n'est pas une bourse du ministère des affaires culturelles, dépense cette économie pour aller faire des galipettes au Mexique. Et ce sont eux les artistes qui viennent nous chanter "Vive le Québec libre!". S'ils l'aiment tant leur Québec, ils devraient, avant d'aller dépenser leurs deniers à l'étranger, investir leurs

petites économies dans ce Québec dont ils sont si fiers quand ils sont à l'étranger. Par la suite ils n'auraient pas besoin de tout faire sauter pour obtenir leurs droits.

On pourrait aussi parler de tous ces députés qui partent en délégation pour la France avec l'argent de nos taxes et lorsqu'on veut faire des demandes pour hausser le prix de nos produits agricoles qui sont faits dans les fermes de ce Québec qui sait faire c'est comme si on leur demandait la lune.

Québec sait aussi faire des centres de villégiature qui sont très beaux en été. Tout ces gens pourraient passer leurs vacances au Québec durant la saison estivale. Et là ils pourraient dire "achetez du Québec d'abord". Les étés sont très beaux lorsqu'il n'y a pas de pluie artificielle dans la belle province.

S'il y a des gens qui pensent comme moi ou autrement, j'aimerais qu'ils émettent leurs idées là-dessus dans l'Opinion rurale.

Tonton cultivateur

### D'une Témiscouataise déçue

Ce message s'adresse à M. le ministre de l'Agriculture à Ottawa. M. Olson, j'ai une importante question à vous poser. Je voudrais savoir pour quelle raison le subside laitier que nous recevons cette année sera basé sur la production de 1967. Nous avons tolérés, non sans difficulté d'être un an en retard, maintenant c'est deux. Je crois que l'on exagère et que l'on pense que les cultivateurs sont des gens qui peuvent se contenter pour vivre de promesses et d'eau fraîche. Comment se porte-

rait votre budget, M. le ministre si tous les cultivateurs du Canada attendaient deux ans avant de vous payer leurs taxes? On nous dit sur tous les tons d'améliorer notre troupeau, d'augmenter la production et c'est précisément ce que nous avons fait. Aujourd'hui, je me demande: "Pourquoi?" Quels avantages en avons nous retirés? Aucun au point de vue fédéral en tout cas. On nous fait une belle façon une fois tous les quatre ans, c'est tout. Pourquoi ne nous paierait-on pas sur la

production réelle de chaque année?

Si vous ne voulez plus de cultivateurs, ou plus précisément de producteurs de lait, à vous de le dire tout de suite avant que nous ayons tout investi dans cette organisation: argent, énergie et santé.

Une Témiscouataise déçue  
Mme Julien Beaulieu,  
St-Pierre de Témiscouata,  
P. Qué.

### La coopérative refuse de tenir une assemblée

Pour faire suite au commentaire déjà exprimé par un cultivateur en ce qui concerne la coopérative fédérée et le plan conjoint je dois dire qu'il est difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir. La coopérative ne veut pas savoir ce que le cultivateur en pense. Voici l'exemple de ma région:

La coopérative de St-Apollinaire comprend St-Apollinaire, St-Antoine, Sacré-Coeur et St-Flavien. Le bureau de direction du Syndicat local de l'UCC de St-Apollinaire a rencontré le président de la coopérative, M. Philippe Bédard de St-Antoine et le vice-président, Rosaire Moreau de St-Apollinaire, afin qu'ils organisent une réunion de la coopérative pour renseigner les membres sur les troubles qui existent entre la coopérative et le Syndicat des producteurs de lait industriel.

Le président nous a répondu: "Oui, donnez-moi le temps d'inviter un propagandiste de la Fédération. Aussitôt que je vais avoir un homme compétent on tiendra cette réunion." Après quatre ou cinq jours, n'ayant pas eu de réponse, je suis allé rencontrer M. Bédard chez lui. A ma question sur ce qui arrivait, il m'a répondu qu'il ne pouvait avoir de propagandiste de la région mais qu'il allait à Montréal le lendemain avec M. Moreau, le vice-président, et M. Joseph Boucher, le gérant, et que là il aurait un propagandiste. Sinon la réunion allait avoir lieu

(Suite à la page 9)

## AVIS A tous les producteurs de lait industriel qui vendent leur lait à des coopératives

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec désire porter à l'attention des non-membres de coopératives, et pour leur protection, l'existence de l'article 2.01 de la convention de vente de lait industriel rendue par sentence arbitrale le 5 novembre 1968 par la Régie des Marchés Agricoles du Québec.

Cet article oblige la coopérative qui achète actuellement votre lait ou votre crème de continuer à le faire sans que vous ayez à devenir membre de cette coopérative

Cette obligation demeure tant que vous n'avez pas donné à cette dernière un avis écrit de trente (30) jours de votre intention de changer d'acheteur.

Cet article (2.01) est présentement en vigueur et il le demeurera tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas modifié par entente entre les parties ou par sentence arbitrale.



Quatre cents agriculteurs de Lude, au sud de Paris, en France, ont envahi le verger d'un industriel et ont arraché les 2.000 pommiers que ce dernier avait planté. Cette action qui a fait grand bruit dans la région était destinée à montrer leur mécontentement devant le cumul des professions — qui est en fait l'équivalent de notre intégration — Une motion de protestation a ensuite été déposée auprès du préfet de la région.

### En Ontario

## Plantations de tabac jaune

Les producteurs de tabac jaune de l'Ontario auront droit cette année de cultiver une superficie de tabac jaune correspondant à 77% des surfaces de base qui leur sont allouées. Telle est la nouvelle communication communiquée dernièrement par l'Office de vente des producteurs de cette denrée.

Advenant un rendement normal ou près de la normale, la production de cette étendue devrait être à peu près comparable à celle de 1968, c'est-à-dire un peu plus de 200 millions de livres.

Le principal facteur qui a joué dans la décision de l'Office quant à l'étendue des plantations de 1969 est le volume probable des importations de la Grande-Bretagne. On estime à 62 millions de livres les achats britanniques de tabac jaune à même la récolte de 1969. D'après le secrétaire de l'Office, M. Charles Heath, il s'agit là d'un chiffre provisoire conservateur, voire d'un minimum.

À 62 millions de livres, les ventes probables à la Grande-Bretagne se situent à 5 millions de livres au-dessous de celles de 1968. Mais ce chiffre est sujet à révision, probablement vers le haut, à la

## Modifications à la loi sur l'achat en commun de machinerie agricole

Trois personnes, par exemple, un père et ses deux fils, qui exploitent une ferme en société, forment automatiquement un syndicat et sont admissibles à un prêt en vertu de la Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

Telle est la substance de l'une des nombreuses modifications apportées récemment à cette loi. En vertu de la loi initiale chacun des membres du syndicat, apparentés ou non, devaient cultiver ou exploiter une ferme séparément pour bénéficier de la loi qui permet à un groupe d'au moins trois cultivateurs d'acheter en commun des machines souvent coûteuses.

L'obligation de cultiver séparément disparaît donc en vertu de l'une des modifications apportées à la loi. Trois personnes d'une même famille ou de familles différentes exploitant une même ferme en société peuvent être considérées comme membres d'un syndicat et avoir droit à un prêt gouvernemental allant jusqu'à 80% de la valeur des machines qu'ils dé-

# 30,497 livres de lait!

Un jeune éleveur du Québec vient de réaliser le rêve de tout producteur laitier. Claude Lé-tourneau de St-Césaire, comté de Rouville, province de Québec, obtient avec sa vache "Tournant Sharon" le record de production de lait au Canada à l'âge de 4 ans senior, pour 1968, et le

2ième plus haute performance de tous les temps. Ce record fut atteint avec 2 traites par jour. Tournant Sharon, une Holstein-Friesian de race pure porte le numéro d'enregistrement 1995-760.

Ses records sont les suivants:

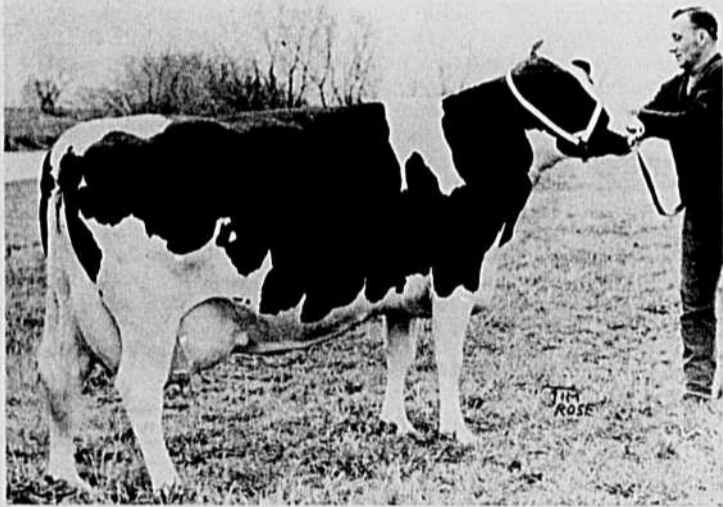
AGE	RECORDS EN LIVRES 306 JOURS			RECORDS EN LIVRES		
	LAIT	GRAS	JOURS	LAIT	GRAS	JOURS
2 ans	173 jrs.	14460	479	328	15181	506
3 ans	244 jrs.	18008	633	305	18008	633
4 ans	259 jrs.	27184	904	367	30497	1025

Les B.C.A. ou moyennes en pourcentage comparés à la race donnent donc:

2 ans	155 lait	140 gras
3 ans	173 lait	166 gras
4 ans	239 lait	216 gras

Ces records sont communiqués par le département du contrôle laitier canadien à Ottawa (R.O.P.) pour bovins laitiers de race.

Le record de 4 ans senior est donc en lait 305 jours 27184 livres en 365 jours 30397 livres.



● Tournant Sharon, la nouvelle championne canadienne

## L'assurance-récolte étendue au Nord de l'Ontario

Les cultivateurs de la partie nord de l'Ontario pourront maintenant se prévaloir du régime

condition évidemment que les relations commerciales avec la Rhodésie du Sud restent au point où elles sont actuellement.

d'assurances-récoltes à l'égard des cultures fourragères, annonçait dernièrement la Commission d'assurance-récoltes de Toronto. Ces cultures seront donc protégées désormais contre les pertes causées par les intempéries, les insectes et les maladies.

L'idée, on le sait est de garantir au cultivateur assuré un certain niveau de revenu d'une récolte manquée, en se fondant sur les rendements obtenus sur les fermes assurées au cours des dernières années. L'agriculteur du nord de l'Ontario a la liberté de choisir entre trois niveaux de prix : \$15, \$20 ou \$25 la tonne de foin. Evidemment, les primes et les remboursements des pertes seront en proportion du niveau choisi. Les prix des autres fourrages sont fonction du prix du foin — une tonne de foin correspond à 2½ tonnes d'ensilage.

L'inclusion des cultures fourragères au régime d'assurance-récoltes signifie que le cultivateur du Nord ontarien pourra assurer ses productions d'avoine, d'orge et de grains mélangés comme céréales; le foin et les cultures d'ensilage comme fourrages.

La Commission ontarienne rappelle aux agriculteurs qu'elle est en mesure d'offrir aux cultivateurs un régime d'assurance-récoltes peu coûteux, étant donné qu'une bonne partie des frais sont acquittés conjointement par les gouvernements d'Ottawa et de Toronto. Le gouvernement fédéral paie 25% et le gouvernement provincial 5% des primes. En outre, chacun de ces gouvernements assume, à parts égales, le coût de l'administration.

On peut demander dès maintenant des formules d'assurances en s'adressant à la Commission de l'assurance-récoltes, Edifice du Gouvernement, Toronto, Ont.

## MANCHETTES de la semaine

### 20,000 enseignants à Québec

À l'occasion d'une marche sur le parlement de Québec à laquelle ont participé quelque 20,000 enseignants le président de la CEQ, M. Laliberté a lancé un appel à la démission massive pour le 1er juillet. Cette marche avait pour but de prouver la solidarité des enseignants avec leurs leaders syndicaux et de presser le gouvernement de mettre un terme aux négociations du secteur scolaire qui durent depuis plus de 22 mois. Les deux parties semblaient cependant avoir fait un progrès dans les négociations lorsque la CEQ a accepté les rapports-maitre-élèves de 1-27 à l'élémentaire et de 1-17 au secondaire. Il reste entre autres à déterminer le maximum de périodes que chaque enseignant peut être tenu d'assumer.

### Vietnam

À une semaine d'intervalle le président Nixon et le comité central du FNL à Paris ont proposé chacun un plan destiné à mettre fin à la guerre du Vietnam. Les deux demandent un cessez-le-feu et la tenue d'élections "libres" mais un obstacle majeur demeure: Les USA désirent un retrait simultané de toutes les troupes, américaines et nord-vietnamiennes, alors que le FNL considère les États-Unis comme des envahisseurs et exige un retrait unilatéral de leurs troupes. Ces deux projets montrent cependant nettement que les deux parties ont abandonné l'espoir d'une solution militaire au conflit.

### Bill omnibus

Par 149 voix contre 55 les députés fédéraux ont adopté mercredi

le projet de loi ministériel qui amende le code pénal connu sous le nom de bill omnibus. Cette loi aura pour effet de soustraire aux rigueurs du code pénal l'homosexualité entre adultes consentants et en privé, ainsi que d'autoriser les loteries d'état et de légaliser l'avortement dans certaines circonstances, notamment lorsqu'une grossesse met en danger la vie de la mère ou sa santé.

### Les Créditistes au provincial?

M. Réal Caouette a laissé entendre jeudi dernier, le 15 mai, que les créditistes pourraient bien entrer dans l'arène provinciale et briguer les suffrages des québécois au cours des prochaines élections. Commentaire de M. René Lévesque, chef du Parti québécois: "Cela ne ferait que brouiller les cartes et retarder les prises de conscience..."

### L'opinion...

(Suite de la page 8)

quand même. Si la Fédérée ne fournissait pas un homme qualifié c'est qu'elle avait peur. J'avais confiance puisque tout le bureau de direction du Syndicat était composé de membres de la coopérative de St-Apollinaire.

Deux jours après ce voyage à Montréal de M. Bédard et compagnie je n'avais pas eu de réponse. Je lui ai téléphoné et il m'a répondu que nous n'aurions pas d'assemblée puisque la coopérative fédérée ne pouvait pas fournir de propagandiste.

Il revenait sur sa parole. Je lui ai dit: "Tout le bureau de direction désire cette assemblée, et tous les membres de ce bureau de direction sont tous membres de la coopérative de St-Apollinaire. En plus deux directeurs du syndicat sont directeurs de la coopérative. Vous ne pensez pas qu'on peut l'avoir quand même cette assemblée?" Il m'a répondu "Essayez vous les gars!" À la coopérative fédérée ils avaient rencontré M. Poulin qui les avait renseignés si bien qu'il leur avait même dit comment faire pour empêcher que l'assemblée ait lieu et que si la direction de la coopérative ne voulait pas, on ne pouvait pas convoquer d'assemblée.

Dans des situations comme ça ce ne sont pas les membres qui ont droit de parole mais bien la direction. Et on appelle ça de la démocratie! La démocratie dans un organisme c'est lorsque les membres dirigent, lorsqu'on exécute la volonté des membres. Ce n'est pas le cas ici.

Si vous croyez que la coopérative fédérée ne pouvait pas fournir d'homme compétent, moi je ne le crois pas. Quand c'est notre assemblée générale et que c'est le temps de nous envoyer des fleurs afin qu'on leur fournisse un certain montant d'argent sans intérêt, ils trouvent un homme tous les ans parce que ça fait leur affaire.

Raoul Drolet,  
président du syndicat local  
de l'UCC,  
membre de la coopérative  
St-Apollinaire.

### Churchill Falls

L'Hydro-Québec a signé un contrat avec la Churchill Falls Corporation (Labrador) par lequel elle s'engage à acheter l'électricité produite par cette compagnie en même temps qu'à payer une partie des intérêts sur ses dettes. L'Hydro-Québec assumera en outre le financement nécessaire au parachèvement de l'entreprise. Les observateurs estiment que ce contrat ne constitue pas un acquiescement tacite au jugement du conseil privé de 1927 qui a attribué à Terre-Neuve le vaste territoire où se trouvent les chutes Churchill.

# TOK E-25

**DÉTRUIT RAPIDEMENT LES MAUVAISES HERBES!**

TOK E-25®—L'herbicide à appliquer après l'apparition des jeunes pousses, qui a fait ses preuves sur:

NAVETS CÉLÉRI  
OIGNONS CAROTTES

et à titre d'essai sur:

CHOUX  
CHOUX-FLEURS

Utilisez TOK E-25 pour de meilleures récoltes, grâce à une destruction efficace des mauvaises herbes.

Une découverte scientifique de  
**ROHM & HAAS**  
COMPANY OF CANADA LIMITED



Comment connaître mon enfant

**Les éléments du caractère**

**Le sentimental**

Nous avons vu qu'il y avait plusieurs traits de caractère qu'il fallait accepter chez le sentimental : sa maladresse dans ses rapports avec les autres, son égocentrisme naturel, son sérieux et le besoin d'un coin personnel.

Nous verrons aujourd'hui quelles sont les erreurs d'éducation à éviter avec le sentimental.

Évitez de provoquer ou de consolider le cercle infernal de la bouderie.

Comme nous l'avons vu, la bouderie du sentimental n'est pas un désir caché de réconciliation; elle traduit une vraie blessure. Il ne cherche pas à attirer l'attention sur son mécontentement, mais plutôt à rompre le contact, sincèrement, avec ce qui l'a blessé. Elle se produit d'une manière nette et soudaine, à la fin d'un éclat, d'une sortie brutale et généralement intempestive par laquelle se libèrent des ressentiments accumulés. Voilà notre sentimental, garçon ou fille, qui s'isole. Il se produit alors le fameux cercle infernal de l'exclusion : l'enfant boude, par exemple, une bande de camarades (ou bien sa famille, sa classe, son maître ...) la bande réagit à son tour en tournant le dos au sentimental qui, se sentant exclu, s'isole encore davantage, etc. Il faut au contraire ramener par la douceur le sentimental après l'avoir laissé s'isoler un certain temps. Il y a eu en effet trois phases dans la réaction sentimentale de rupture : une première phase impulsive de séparation active, une deuxième phase de mécontentement de soi et des autres, une troisième phase de consolidation avec accusation d'autrui.

C'est dans la seconde phase qu'il faut intervenir pour le ramener et le réintégrer sans histoires et sans commentaires.

Évitez de prendre son asthénie pour la paresse.

Le petit sentimental, sauf un affaiblissement de l'émotivité qui le fait relever de l'éducation des apathiques ou des nonchalants, n'est pas spontanément paresseux. Au contraire, il est porté à se faire du souci pour son travail scolaire. Il faut donc apprendre à reconnaître la paresse vraie (qui sera celle des nonchalants par exemple), de la paresse non naturelle de nos sentimentaux; celle-ci est accidentelle et peut être due à deux causes :

- ou bien à une réaction d'opposition : sentiments "qu'il n'y arrivera jamais" et que ce n'est pas la peine, hostilité plus ou moins

conscients contre les parents ou le maître qui lui demandent un effort ...

- ou bien une fatigue physique profonde : les sentimentaux n'ont pas une réserve considérable de forces organiques. Ils ont besoin de fournir un grand effort pour s'adapter, ils perdent beaucoup de leurs puissance d'émotivité en réactions exagérées et prolongées. Ils ne reprennent le dessus que lentement et mal après un surmenage. Tout cela fait qu'ils se fatiguent plus que les autres. Il se produit alors des périodes d'"asthénie" où l'attention devient impossible : cette asthénie peut naturellement s'accompagner de troubles physiques (maux de tête, lassitude, anémie, adénopathie), mais elle peut aussi curieusement se passer de troubles physiques. Il faut donc soigner le petit sentimental au lieu de le traiter de propre-rien ou de fainéant et diminuer son travail au lieu d'en exiger davantage. Il s'agit en effet d'aider l'enfant à surmonter la défaillance provisoire ou périodique de ses forces, consulter éventuellement le médecin et utiliser au maximum les vacances scolaires, hebdomadaires, trimestrielles ou annuelles pour le détacher de son souci scolaire et lui ménager un repos intellectuel complet.

Évitez d'exagérer l'échec ou l'importance des épreuves auxquelles il peut échouer.

Les sentimentaux réagissent fort, on l'a vu, à l'échec. D'autre part, leur profonde émotivité leur fait imaginer à l'avance les épreuves à affronter et multiplie l'image des difficultés, au point qu'il leur arrive de se décourager avant l'épreuve. Il faut donc éviter de favoriser cette tendance et de rendre plus dramatique l'épreuve ou l'échec. Un examen, par exemple, doit être présent, comme une chose normale et naturelle.

Évitez d'exaspérer son sens du ridicule.

Nous avons vu que le nerveux, dans son exhibitionnisme naïf, pourra trouver très excitant de sortir dans des tenues surprenantes ou extraordinaires. Le colérique aussi pourra trouver très drôle de se promener avec un gilet vert et rouge ou un pantalon de cuir comme personne n'en a dans le quartier. Le sentimental lui, pleurerait de rage, si on l'obligeait à sortir ainsi. Il a peur du ridicule et se fait tout un monde d'un coupe de cheveux raté ou d'un manteau un peu trop long. Si vous revenez d'un pays étranger avec comme cadeau un chapeau tyrolien, une jupe mexicaine ou des bas de laine à carreaux, donnez cela à vos nerveux ou vos colériques, mais n'allez pas les donner à des sentimentaux, parce

qu'ils penseraient que vous vous moquez d'eux.

**COMMENT AGIR AFFICACEMENT ?**

**Maintenez le contact entre vous et l'enfant.**

Soyez attentif à ce qui se passe en lui et avec une vigilance discrète, faites-lui comprendre que rien de ce qu'il ressent de vous est étranger. La mère, pour l'enfant sentimental est le vrai pont entre lui et le reste du monde. Si sa mère lui fait défaut et s'il ne trouve aucun substitut valable, il se replie sur lui-même de façon malade.

**Maintenez le contact entre lui et le réel.**

Le sentimental a besoin d'un milieu de protection. Il faut qu'il puisse se détendre dans sa famille, qu'il y trouve un refuge. Un climat compréhensif à la maison amortira les coups du monde extérieur.

**Maintenez le contact entre lui et les autres.**

En favorisant le développement de l'amitié, en suggérant de recevoir ses petits camarades à la maison, en le laissant assez tôt libre de sortir, enfin en l'orientant vers la vie de groupe.

**Orientez son activité vers les réalisations concrètes.**

L'expérience prouve que la plupart de nos techniciens et chercheurs de laboratoire sont des sentimentaux. Ils réussissent fort bien dans ce domaine concret, si dès le jeune âge, on a su leur donner le goût de la réalisation matérielle, par le goût du travail manuel.

**Luttez contre la timidité.**

La timidité a des expressions diverses qui peuvent aller du bafouillage, du trac, à la peur d'affronter autrui jusqu'à des attitudes exagérées en sens inverse comme la désinvolture et l'insolence. Le vrai moyen de lutter contre la timidité est de l'attaquer à sa racine, qui est le manque de confiance en soi. Contre celui-ci, on peut, comme nous l'avons vu minimiser les échecs et favoriser le goût des réalisations concrètes. On peut aussi entreprendre de développer les aptitudes physiques. Pour les filles, la danse rythmique, les sports d'équipe et de compétition pour développer la grâce et le goût du groupe ou du grand air. Pour les garçons, seront recommandés la gymnastique corrective, puis les sports de détente : saut, lancer, agrès, et des sports qui donnent la confiance en soi, comme le judo, la boxe, l'escrime.

**Luttez contre la rumination.**

Utilisez la lucidité. Qu'il prenne conscience de sa tendance exagérée à ruminer et resasser ses échecs. Il saura qu'il risque d'être victime de cette rumination et qu'il portera toute sa vie cette disposition pénible. Mais il lui faut la connaître, pour la contrôler.

**Enfin, essayez de détourner l'émotivité vers l'action.**

C'est un point commun à l'éducation des nerveux et des sentimentaux. L'émotivité qui chez le nerveux risque de tomber dans l'agitation peut, chez les sentimentaux se perdre en rumination et en anxiété, avec des ébranlements intérieurs prolongés. En intéressant l'enfant, en musclant le manque de confiance en soi, en utilisant l'ambition, le désir de posséder ou le goût de la réussite, on transforme la force émotionnelle en passion active. Chez les sentimentaux, une grande ressource supplémentaire est offerte à l'éducateur, c'est la pensée du futur. Parlez aux sentimentaux de leur avenir, détournez-les autant que possible du passé. Proposez-leur un but, voilà comment vous donnerez à ce caractère, qui est à la fois le plus complexe et le plus riche de promesse, de quoi surmonter les difficultés que lui réserve l'existence.

**Les grandes recettes des grands restaurants**



Ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir le luxe d'un diner dans un grand restaurant. Mais la Compagnie Robin Hood met maintenant à la portée des cuisinières canadiennes les plus fameux secrets des grands maîtres de la gastronomie.

Voici quelques recettes vérifiées et essayées afin de s'assurer que les canadiennes pourront les réussir sans difficulté: le Suprême de Volaille Caillet, d'un restaurant célèbre de Zurich et le Baba au Rhum, des confiseries La Marquise de Sévigné.

**Suprême de volaille caillet**

- 1 poulet à frire ou à rôtir ou morceaux de poulet (3 à 4 lb)
- 4 1/2 tasses d'eau
- 1 oignon
- 1 poireau
- (ou 1 petit oignon de plus)
- 1 carotte
- 1/2 branche de céleri avec les feuilles
- 7 clous de girofle entiers
- 2 feuilles de laurier

- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de glutamate de sodium
- 1/2 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1/8 c. à thé de sauce Tabasco
- 1/8 c. à thé de thym pincée de poivre
- 1/3 tasse de graisse de volaille ou d'huile
- 1/2 tasse de farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)
- 3 tasses de bouillon de poulet (préparé ci-dessus)
- 3 jaunes d'oeufs
- 1/2 tasse de crème à fouetter
- 1/3-1/2 tasse de whiskey

(Bien que cet ingrédient donne au plat sa saveur caractéristique, il n'est pas essentiel; (on peut le remplacer par du vin blanc sec ou l'omettre tout simplement).

METTRE le poulet, l'eau, les légumes et les assaisonnements dans une marmite. Amener à ébullition et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit tendre, environ 30 à 45 minutes. Retirer le poulet du bouillon; enlever la peau et les os. Disposer la viande dans un plat à viande ou un autre plat à four peu profond; garder chaud. (On peut aussi préparer le

poulet d'avance. Garder la viande au réfrigérateur dans un sac "Baggies". Au moment de servir, réchauffer dans le plat couvert, à feu lent).

PASSER le bouillon alors qu'il est chaud et à l'aide d'une cuillère, enlever le gras qui flotte à la surface. Réduire le bouillon à 3 tasses. Laisser refroidir. (Ou mettre le bouillon au réfrigérateur après l'avoir passé. Enlever le gras plus tard, quand il aura durci).

FAIRE CHAUFFER la graisse de volaille ou l'huile à feu moyen, dans une casserole. Ajouter la farine et cuire en remuant pendant 1/2 minute. Ajouter le bouillon refroidi tout à la fois et amener à ébullition en remuant. Laisser la sauce mijoter pendant environ 10 minutes. Retirer du feu.

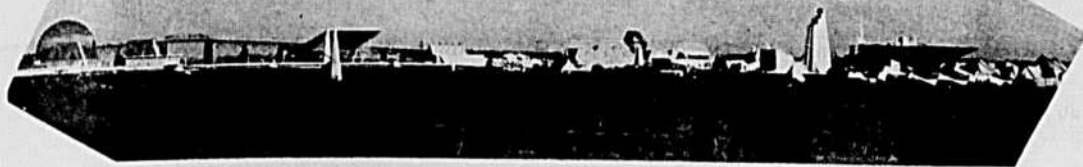
BATTRE les jaunes d'oeufs avec la crème tout juste pour mélanger. Ajouter à la sauce et brasser vigoureusement. Ne plus cuire.

AJOUTER le whiskey et rectifier l'assaisonnement.

NAPPER la volaille et servir immédiatement avec du riz à longs grains relevé de persil haché. (On peut verser un peu de sauce sur le poulet et passer le reste dans une saucière). 4 à 6 portions.

(Suite à la page 11)

La plus grande exposition de l'histoire sur un des plus grands fleuves du monde  
Ca ne s'était jamais vu - On est venu de partout pour s'en émerveiller



## Les femmes à la Terre des Hommes

L'ancien pavillon de la Grèce, qui avait consacré une si large part lors de l'Expo 67 à la beauté plastique et à l'esthétique sous toutes ses formes, servira tout naturellement de cadre cette année à Terre des Hommes à un pavillon tout nouveau : celui de La femme au XXe siècle.

Qu'on ne s'y trompe pas : tout ne sera pas que franfreluches et jupons courts. Si d'emblée le visiteur sera sensibilisé par un montage de regards féminins braqués sur lui, il tombera aussitôt après dans les sections réservées au sous-thème de la femme-sujet : la femme internationale.

Il y apprendra, s'il ne le sait déjà, que la femme de 1969 est désormais loin d'être confinée à son seul rôle de femme d'intérieur. Tout lui rappellera ici que les femmes prennent une part de plus en plus active à la vie de

la collectivité sous toutes ses formes, qu'il s'agisse d'activité armée dans des pays soumis à de fortes pressions politiques comme Israël ou le Vietnam, d'affaires publiques, comme aux Etats-Unis où trois pour 100 des représentants au Congrès sont du sexe féminin ou en Inde avec Mme Indira Gandhi, ou encore de science, que ce soit au niveau de la recherche pure ou appliquée, qui n'est plus l'apanage exclusif des hommes. Et quant à la part toujours plus grande que prennent les femmes dans le monde du sport, des noms comme ceux de la canadienne Nancy Greene en ski ou de Elaine Tanner en natation y seront illustrés à leur juste signification. Des portraits de femmes illustres rappelleront de leur côté que l'influence féminine sur son milieu suit la même ligne ascendante aussi bien dans le domaine du théâtre — jusqu'à très récemment fermé — qu'en littérature, avec des noms comme ceux de Simone de Beauvoir, Han Suyin, Marie-Claire Blais, ou en musique avec Joan Sutherland, Régine Crespin, Maria Callas, Nana Mouskouri... Dans cette première perspective,

le rôle de la femme à la maison n'est en même temps pas oublié et bénéficie d'une mention particulière.

De leur propre aveu toutefois, les organisateurs ne pouvaient omettre ce qu'il est convenu d'appeler "l'éternel féminin", lequel est abondamment traité dans ce qui fait l'objet du second sous-thème : celui de la femme-objet. La féminité, subterfuge des "faibles" dans la guerre des sexes ? Le pavillon de la Femme se doit de disséquer tout l'arsenal en découlant : les différents aspects de la mode seront démontés au moyen de formes, de jeux Kaléidoscopiques, de couleurs, de détails, cependant que le maquillage et les soins de beauté feront également l'objet d'exposés visuels.

Le tout ne manquera certes pas d'humour. Humour involontaire ou "historique", dans le cas de l'illustration d'une évolution de la mode au XXe siècle; humour malicieux dans la salle précédant le cinéma, où, pour faire patienter les spectateurs, l'on présentera des aspects piquants du monde féminin : la femme au sport, la femme au volant, etc., sous la désignation : "la femme insolite".

Cette "femme-objet", elle ne manque pas par ailleurs d'être exploitée commercialement et systématiquement utilisée comme attrait publicitaire. Ici encore, une présentation visuelle soulignera ce phénomène des temps modernes.

Un thème aussi éternellement fabuleux ne pouvait se contenter de sept secteurs délimités; aussi l'activité para-thématique, dans la cour intérieure du pavillon, sera-t-elle multiple : conférences, défilés de modes, causeries, arrangements floraux, projections de films, — autant de manifestations chatoyantes qui conféreront des charmes supplémentaires au premier pavillon de la Femme à Terre des Hommes.

(Terre des hommes ouvrira cette année le 12 juin et se poursuivra jusqu'au 7 septembre).

### PATRON À DIX SOUS



Un charmant bibelot qu'on exécute pour un bazar ou tout simplement pour enjoliver un coin de la maison: une jolie corbeille crochétée destinée à recevoir des fleurs. Modèle no. C. 4032-F Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, MONTRÉAL 132. N'oubliez pas le NUMÉRO du patron et dix sous pour couvrir les frais de poste.

moitié. Laisser lever sans couvrir dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte emplisse les moules, environ 45 à 60 minutes.

CUIRE à 450°F environ 15 minutes ou jusqu'à ce que les côtés soient bien dorés. Quand le dessus des babas commence à brunir, couvrir les moules d'une feuille de papier d'aluminium. Démouler sur un treillis et laisser refroidir.

PLONGER les babas un par un dans le sirop chaud (recette ci-dessous) pendant quelques secondes. Les mettre ensuite dans un moule assez grand pour les contenir tous. Imbiber les babas du reste de sirop en versant le sirop à la cuillère sur chaque baba. Pratiquer l'opération jusqu'à ce que les babas aient absorbé tout le sirop. Couvrir et réfrigérer jusqu'au moment de servir.

ARROSER chaque baba d'un peu de rhum pur, si on le désire. On peut garnir les babas d'une cuillerée de crème fouettée non sucrée. 8 babas.

#### Sirop

2 tasses d'eau  
1 tasse de rhum  
2 tasses de sucre

MÉLANGER tous les ingrédients dans une casserole et chauffer jusqu'à ce que le sucre soit dissous et que le sirop soit chaud.

### Femme du XXe siècle aux multiples visages...

### Les recettes...

(Suite de la page 10)

#### Baba au rhum

1 enveloppe de levure sèche active  
1/3 tasse de lait tiède  
1/4 tasse de farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)  
3 oeufs  
1/4 tasse de beurre fondu, tiédi  
2 c. à thé de sucre  
1/2 c. à thé de sel  
1/3 tasse de raisins de Corinthe

SAUPOUDRER la levure sur le lait tiède, dans la tasse à mesurer. Laisser reposer 10 minutes; bien brasser.

DÉPOSER la farine par cuillerées ou la verser dans une tasse à mesurer sèche. Égaliser au bord de la tasse et verser dans un grand bol. Pratiquer un trou au milieu. Y mettre la levure dissoute et 3 oeufs. Battre à la main jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Couvrir le bol et laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume, environ 1 heure.

AJOUTER alors le beurre fondu, le sucre, le sel et les raisins de Corinthe. Battre 3 ou 4 minutes. Le beurre doit être bien incorporé à la pâte.

METTRE dans des petits moules en pyrex individuels, préalablement graissés. Ne remplir qu'à la

## Courrier-Tissage

par Bibiane April-Proulx



Madame,

Je lis votre courrier sur La Terre de Chez Nous; il est très intéressant. J'aimerais savoir si vous avez des patrons de tissage, car je n'en ai pas et pourtant j'aime bien tisser. J'aurais besoin s'il-vous-plait de patrons de nappes, de linges à vaisselle et de napperons. Pouvez-vous me dire où je pourrais m'en procurer? Merci.

Signé: UNE ABITIBIENNE.

Dans ce courrier, je ne distribue ni ne vends de patrons de tissage. Cependant, je puis vous dire où vous procurer des livres qui vous fourniraient de très bonnes suggestions. Evidemment, ces livres sont en anglais ou en suédois (avec dictionnaire suédois - anglais gratuit, sur demande seulement). Les passages en lisses, attachages et marches étant composés naturellement de signes conventionnels compréhensibles en n'importe quelle langue, il est toujours possible de deviner le sens des particularités propres à chaque auteur, surtout si on est familière un peu avec le tissage écrit. Je vous souhaite du succès.

Craft & Hobby Book Service,  
P. O. Box 626,  
Pacific Grove,  
California 93950, U.S.A.

Demandez les livres suivants :  
Handdukar och Duktyg, by Gertrud Ingers. (en suédois - \$3.30, Vavmonster, by Malia Selander. (en suédois - \$6.95.

Madame,

Je suis membre de l'AFEAS depuis 4 ans, à St-Noël. Je fais du tissage sur un métier simple.

Lors du congrès de l'AFEAS, qui a eu lieu à St-Danase de Matapédia, j'ai parlé à la responsable du district de Matane pour qu'elle me donne une chance de vendre une trentaine de catalogues de lit que j'ai tissés sur mon métier (simple). Parce qu'il y avait une couture au milieu, elle n'a pas voulu les accepter.

De plus, je fais des tapis trèssés, crochetés, lacés sur corde, des coussins sur métier, d'autres tricetés au crochet, crochetés au poinçon, ainsi que sur ruban.

J'ai charge de 4 enfants et je ne puis prendre l'argent qui m'est donné pour vivre en le détournant pour acheter du matériel de base pour faire de l'artisanat. En fin de compte, je suis réduite à entasser des objets au grenier car je ne réussis pas à les vendre. Comme je n'ai pas d'argent à perdre, comment devrais-je m'y prendre autrement?

Signé: Madame Lévis April.

Madame Lévis April.

Madame Désilets-Ledoux m'a transmis votre lettre à laquelle je réponds par l'entremise du courrier.

Je me rends compte que malheureusement vous faites partie du groupe des malchanceuses qui tissent à cœur d'hiver des tas de catalogues de lit et de plancher sans pouvoir les vendre aux comptoirs régionaux ni au provincial.

Je crois sincèrement que vous auriez plus de succès en fabriquant de petits morceaux tels que : napperons, carpettes, couvertures de coussins, sacs de plage, de magasinage, foulards, châles, tabliers, etc. Les cinq premiers de ces articles peuvent être tissés en catalogue avec de la guenille usagée. Avec du bon goût dans les couleurs et du travail soigné, vous devriez faire accepter vos travaux des gérantes de comptoirs d'artisanat. Quant aux catalogues de lit,

surtout avec une couture au centre, je pense qu'il n'y a plus de clientèle pour cela parce que les couvertures en fibres synthétiques vendues dans les magasins sont moins chères à l'achat et tellement plus légères pour dormir ! Par contre, la catalogue à la verge demeure populaire auprès du public, même dans les villes où l'on s'en sert pour recouvrir des tapis-moquettes. Informez-vous aux comptoirs de vente, quelles sont les couleurs, les largeurs et longueurs les plus demandées. Meilleure chance à l'avenir.

Madame,

Je m'intéresse toujours à La Terre de Chez Nous surtout quand on parle de tissage, même si je ne puis travailler sur un grand métier, ma santé ne me le permettant pas. J'aimerais faire des ceintures fléchées. Fau-il absolument un métier pour cela ? J'ai déjà lu quelquepart qu'on pouvait le faire si on avait un appui solide pour partir. On suggérait même une chaise. Il y avait aussi jadis un jeu de cartons à tisser de 3 x 3", troués à chaque coin, qu'on pouvait enfiler par en-dessous et par-dessus, avec des fils de différentes couleurs; en faisant pivoter ces cartons, on en tissait des cravates, ceintures, lisières pour garnitures, enfin connaissez-vous ces choses-là?

J'attends votre réponse avec grande hâte et vous en remercie d'avance.

Signé: Mme Omer Boulanger.

Madame Omer Boulanger.

Je ne puis résister à mon désir de publier votre lettre dans le courrier.

La ceinture fléchée se fabrique sans métier, en tissant avec les doigts seulement. Les fils du bord servent de trame, en les croisant avec les fils de longueur (chaîne) qui constituent la ceinture-méme. Le livre de Marius Barbeau : "La ceinture fléchée" devrait vous intéresser, pour connaître son histoire mais je ne me rappelle pas qu'on y donne la technique de fabrication.

Les autres ceintures tissées avec des cartons dont vous faites mention, sont les ceintures égyptiennes. Vous trouverez des manuels pour les fabriquer ainsi que les cartons, chez : Corbeil-Hooke, 1218, rue Drummond, Montréal, P. Q. Foyer Artistique Inc., 935, Place d'Aiguillon, Québec, P. Q.

Demandez les livres intitulés en anglais seulement : Card Weaving, Card Weaving, de Lois I. Clifford \$1.75; Tablet Weaving, de Dryad Leaflet, no 111 ? (pas cher).

J'en profite pour vous suggérer d'autres, feuillets de tissage élémentaire, réalisable sur de tout petits métiers que l'on peut transporter d'une seule main. Personnellement, j'ai un métier Inkle de la compagnie Lily Mills en bois léger, très facile à manoeuvrer. J'en ai fait faire des copies dans plusieurs écoles où j'ai enseigné à des adolescents: garçons et filles, à se tisser ceintures et cravates dont ils étaient bien fiers. Ces feuillets coûtaient autrefois \$0.25 chacun. Vous devriez les trouver aux mêmes adresses ci-haut mentionnées.

Finger Weaving, de Ivan H. Cromwell. (Creative Handicrafts). The Inkle Loom and how to use it. de Lily Mills Company.

Si vous ne le trouvez pas ni à Québec, ni à Montréal, faites-le venir directement de la compagnie : Lily Mills Company, Shelby, North-Carolina, U.S.A.

Madame Bibiane A. Proulx.

# Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale, pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24

**UNE GASPÉSIENNE:** Vous pourriez obtenir des informations à-propos des cours de céramique, en écrivant à l'École des Beaux-Arts, 871 rue St-Joachim, Québec, ou 125 ouest Sherbrooke, Montréal. Le cours régulier aux Beaux-Arts est de 4 ou 5 ans. Il se donne un peu partout des cours uniquement de céramique. Par des organisations féminines ou autres; en vous informant dans votre milieu, auprès de céramistes que vous connaissez, vous obtiendrez des informations plus précises.

**ROSETTE BLANCHE:** Je ne conseille pas du tout la robe-culotte pour assister à un mariage, fut-elle en voile très léger. Cette mode est difficile à porter et ne convient qu'à très peu de femmes et encore! La nature nous dote habituellement d'un arrière-train assez généreux qu'il vaut toujours mieux dissimuler sous les plis d'une robe. On ne risque jamais de se tromper en optant pour une tenue plus classique, de belle ligne et d'apparence sobre. Laissons les extravagances aux mannequins internationaux qui changent de toilettes à toutes les dix minutes. Quand on doit porter le même ensemble pendant une saison, il vaut mieux qu'il soit passe-partout... Vous me demandez comment recevoir l'ami de votre fille qui est étudiant en médecine. Chère Madame, recevez-le avec votre sourire du dimanche et votre belle simplicité de tous les jours. S'il désire épouser votre fille, c'est qu'il l'aime telle qu'elle est et avec les parents qu'elle a. Vous êtes sûrement une femme aimable, généreuse

et spontanée. Montrez-vous alors, telle que vous êtes. Comme le dit l'annonce: "C'est comme cela que l'on vous aime!" Soyez vous-même. De tout temps, on a vanté la chaleur et l'amabilité du cultivateur canadien français, il ne faudrait pas que ces belles qualités de cœur aillent se perdre, sous prétexte d'adopter une étiquette qui ne correspond pas du tout à nos moeurs et à notre mentalité.

**FLEUR FANÉE:** Votre fils n'aime pas le collège, il n'y reste que parce que vous le lui imposez. Il aime la terre et voudrait que vous augmentiez votre troupeau. Vous me demandez que faire? Mais chère madame, il me semble que le problème est facile à régler. Gardez votre fils à la ferme, avec vous deux. Même si vous devez perdre pour quelques mois l'allocation familiale. Votre fils a probablement pris à l'école, ce qu'il devait y prendre. Rien ne l'empêchera de continuer de lire et de se cultiver, ce qu'il fera d'autant mieux qu'on ne le lui imposera pas de force. Il serait sage évidemment qu'il termine son année, ce qu'il fera avec plus de cœur, si vous lui laissez entrevoir la possibilité de s'établir chez-vous, de lui concéder certaines responsabilités dans l'orientation de ce bien qui un jour, pourra devenir le sien. On ne peut tous devenir avocat! Ca prend des cultivateurs pour les faire vivre!...

**ABITIBIENNE:** Vous me demandez quelle couleur de jupe porter avec une blouse noire à volants, en crêpe. Mais toutes les couleurs, chère Ma-

dame. Tout dépend de ce que vous aimez porter, des couleurs qui vous vont et des circonstances où vous aimerez porter cette tenue. Si vous pesez plus que vous n'aimeriez, optez pour le gris, le beige. Ce sont des couleurs qui ont l'avantage de se marier avec les accessoires habituels. Autrement, allez-y d'un peu plus de fantaisie et choisissez la nouvelle teinte couleur os, ou l'une des innombrables teintes pastels.

**REINE DU N.B.:** Je ne donne pas de réponse personnelle pour des problèmes d'amourettes. C'est important pour vous, mais dans l'échelle des valeurs, ça ne monte pas très haut... Il faut que vous ayez le courage d'aborder ce garçon, de lui parler, de lui sourire. Vous verrez bien ensuite... Méfiez-vous des racontars de vos bonnes amies, il arrive parfois que les filles prennent plaisir à noircir un garçon. S'il boit avec démesure et se comporte comme un voyou, je vous dis évidemment casse-cou! Vous le verrez bien, par vous-même. N'hésitez pas alors à le fuir comme la peste. Et regardez ailleurs.

**MERCI:** Si votre plancher de bois franc est devenu foncé par les vernis, l'usage, ou la cire, la meilleure solution pour le palir est un bon sablage. Les vendeurs de tapis et prélatris possèdent habituellement des sableuses électriques qu'ils louent sur demande. Si vous avez une grande surface, je ne vous conseille pas de l'entreprendre à la main, au papier sablé, ou à la laine d'acier. Le Varsol qui se vend dans les quincailleries et les stations d'essence parvient à enlever les couches de cire accumulées. On ne doit jamais mettre d'eau sur les planchers de bois franc. Mais toujours les nettoyer au Varsol. Il se vend maintenant des vernis plastifiés sous le nom de "Varathane", qui recouvrent parfaitement les surfaces de bois franc, les rendent imperméables à l'eau et supportent un dur usage. Mais on ne doit poser le Varathane que sur une surface fraîchement sablée et parfaitement propre. Cela donne un fini très brillant et qui ne nécessite plus de cire.

Ces taches brunes apparaissent fréquemment sur les bras et membres de certaines personnes très blondes ou rousses. Il faut se garder du soleil, complètement. Autrement, les taches brunissent et s'étendent. C'est une sorte de trouble de la peau



## Doigts agiles, coeurs légers

**4599-** Robe d'allure distinguée qui peut devenir une favorite de l'été, cousue en toile ou en cotonnade. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2 demande 2 vgs 5/8 dans le 45". Prix: 75 cts.

**4696-** La fillette tient elle aussi à arborer de coquettes robes pour la belle saison. NOUVELLES TAILLES de fillettes: 6, 8, 10, 12, 14. La taille 10 prend 1 vg 5/8 pour la robe et 1 vg 3/8 pour le boléro. Prix: 75 cts.

**4653-** Les ensembles favoris pour les adolescentes 69. Robe, casaque, pantalon, short. NOUVELLES TAILLES D'ADOLESCENTES: 10, 12, 14, 16. La taille 12, buste 32 prend 1 vg 3/8 pour la tunique et 2 vg 1/4 pour le pantalon. Prix: 75 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

dont on ne peut complètement se départir. Essayez d'absorber le plus possible de vitamines C, contenues dans les oranges, les tomates, le miel. Certaines lotions à base de citron ou l'écorce du citron pressé parvient parfois à obtenir un certain blanchiment de la peau.

## LES FILMS À L'AFFICHE DE LA TV DU 25 MAI AU 1er JUIN

**EXPLICATIONS**  
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants, (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon; (4) bon (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

### MONTRÉAL

Canal 2 - CBF1

#### LUNDI, 26 MAI

**1h.-MES BELLES ANNÉES (4)** - G.B. 1956. Drame psychologique. Dans un collège anglais, un écolier est en butte aux tracasseries méchantes d'un adolescent. Evocation soignée de l'Angleterre du XIXe. Droiture et courage. Cruelles brimades. (a)

**11h.30-C'EST LA VIE PARISIENNE (5)** - Fr. 1954. Comédie musicale. Un vicomte dont on a brimé l'amour prend sa revanche en favorisant un heureux mariage.

#### MARDI, 27 MAI

**1h.-LA MENACE (4)** - Fr. 1960. Film policier. Une jeune fille, convoitée par un homme marié, l'accuse d'être l'auteur d'un crime. Mise en scène soignée. Atmosphère pénible.

**7h.30-LE VOYAGE A BIARRITZ (5)** - Fr. 1962. Comédie. Un modeste chef de gare carosse le rêve de faire un voyage à Biarritz. Histoire sans prétention. Habituel numéro de Fernandel. Esprit familial. (a)

#### MERCREDI, 28 MAI

**11h.15 a.m.-LE MEDECIN DE STALLINGRAD (4)** - All. 1958. Drame. En Russie, dans un camp d'internement, conflit entre un médecin prisonnier et la doctoresse russe du camp. Réaliste et soigné. Conscience professionnelle.

**1h.-UN COUP DE PISTOLET (5)** - It. 1942. Drame sentimental. Un officier russe provoque en duel son rival auprès d'une jeune fille. Sujet un peu démodé.

**11h.30-FALBALAS (4)** - Fr. 1945. Drame. Un courtier séduit la fiancée de son ami et, atteint de folie, se suicide. Excellente peinture de milieu. Personnages amoureux.

#### JEUDI, 29 MAI

**1h.-MERMOROZ (5)** - Fr. 1944. Film biographique. La vie héroïque de Jean Mermoro de 1924 à 1936. Manque de tension dramatique. Excellente musique. Tenacité. Courage. (e)

**8h.-ESPIONS A L'AFFUT (6)** - Fr. 1965. Drame d'espionnage. Poussé par des bandits, un homme commet un vol

et se réfugie chez son ex-femme. Scénario banal et embrouillé.

#### VENDREDI, 30 MAI

**11h.15 a.m.-LUTTE POUR LA VIE (5)** - All. 1939. Film biographique. Les hypothèses d'un médecin sont contrecarrées par des superstitions et des préjugés. (a)

**1h.-MISSION ULTRA SECRETE (4)** - It. 1961. Comédie satirique. Un fasciste fanatique doit ramener à Rome un prisonnier politique. Assez réussi. De nombreux gags.

**11h.30-LE MASQUE ARRACHE (4)** - E.U. 1952. Drame psychologique. Une riche femme de lettres apprend que son mari veut l'assassiner. Grande intensité dramatique. Réalisation habile. Ambiance trouble. Personnages pervers.

#### SAMEDI, 31 MAI

**8h.-LE SEIGNEUR DE L'AVENTURE (5)** - E.U. 1954. Drame historique. Sous le règne d'Elizabeth, Walter Raleigh envisage la possibilité de conquérir le Nouveau-Monde. Histoire romancée. Situations irrégulières dans un contexte historique.

**11h.30-LA DENONCIATION (4)** - Fr. 1961. Drame psychologique. Tournement par une ancienne lâcheté. Un homme refuse de dénoncer l'auteur d'un crime. Mise en scène rigoureuse et nuancée. Psychologie fouillée. Acteurs bien dirigés. Une certaine grandeur de sentiments. Scènes indécentes.

### MONTRÉAL

Canal 10 - CFTM-TV

#### DIMANCHE, 25 MAI

**1h.30-LE SECRET MAGNIFIQUE (4)** - E.U. 1954. Drame sentimental. Un jeune homme tente de réparer le mal qu'il a involontairement causé à une femme. Tact et sensibilité. Quelque peu invraisemblable, mais bien réalisé. (a)

**LUNDI, 26 MAI**

**2h.-QUATRE JOURS A PARIS (5)** - Fr. 1955. Comédie musicale. Un séduisant coiffeur pour dames s'en va vivre à la campagne. Conventuel mais alerte.

**7h.30-LES REBELLES (5)** - E.U. 1954. Western. Pendant la guerre de Sécession, un officier confédéré tente d'acheter des armes d'un forban mexicain. Film de série soigné. (a)

**11h.15-L'HOMME AU COMPLET GRIS (4)** - E.U. 1955. Drame psychologique. Un ancien officier tente de se faire une carrière dans le monde des affaires.

#### MARDI, 27 MAI

**2h.-LA LOI DU NORD (4)** - Fr. 1942. Etude psychologique. Un assassin s'enfuit avec sa maîtresse dans le

grand Nord canadien. Réalisation soignée. Adultère. Assassinat.

**11h.15 - MARTIN ROUMAGNAC (4)** - Fr. 1946. Drame. Un entrepreneur tue la femme qu'il aime pour éviter qu'elle épouse un autre homme. Atmosphère provinciale bien décrite.

#### MERCREDI, 28 MAI

**12.30-LES AVENTURES DES PIEDS NICKELÉS (4)** - Fr. 1948. Comédie. Trois copieurs qui ont volé un diamant de grand prix sont poursuivis par un détective. Entrain. Humour. Très bien réalisé. Vulgarités. Trucs sommaires.

**7h.30-VIOLENCE AU KANSAS (5)** - E.U. 1959. Western. Un évadé de prison tente de livrer à la police les bandits responsables de la mort de sa femme. Construction boiteuse. Rythme rapide. Atmosphère tendue.

#### JEUDI, 29 MAI

**2h.-NE DE PERE INCONNU (5)** - Fr. 1950. Drame social. Le triste sort fait par la société aux enfants naturels est dénoncé lors d'un procès. Généreux mais inégal. Tendances mélodramatique. Charité chrétienne. Sujet à réflexion.

**7h.30-LES AMANTS DE CAPRI (5)** - E.U. 1950. Comédie sentimentale. Malheureux en ménage. Un homme profite du fait qu'on le croit mort pour refaire sa vie. Paysages italiens bien utilisés. Très sentimental.

#### VENDREDI, 30 MAI

**7h.30-GRAINE DE FAUBOURG (5)** - E.U. 1950. Etude de moeurs. Des délinquants abandonnent l'école et se meuvent en gangsters. Bien fait. Quelque peu mélo. Interprétation sincère et homogène. Turpitude. Cynisme.

**11h.15-MAIGRET VOIT ROUGE (5)** - Fr. 1963. Drame policier. Maigret doit enquêter sur un mystérieux assassinat survenu en pleine rue. Réalisation honnête. Moments de suspense. (a)

#### SAMEDI, 31 MAI

**12h.30-HOLD-UP A LONDRES (3)** - G.B. 1960. Film policier. Un colonel limogé décide d'accomplir un audacieux vol de banque. Sujet original. Humour. Excellents interprètes. Éléments délicats dans un contexte humoristique.

**8h.-LE DEMON AU VSAGE D'ANGE (5)** - E.U. 1955. Drame psychologique. Déprimé par l'attitude dominatrice et jalouse de sa femme, un homme tente de se suicider. Thème intéressant. Développement assez confus.

### SHERBROOKE

Canal 7 - CHLT-TV

#### DIMANCHE, 25 MAI

**11h.30-LA RUEE VERS LA CALIFORNIE (5)** - E.U. 1950. Western.

Un aventurier est accusé à tort de meurtre et de vol. Banal et confus. (a)

#### LUNDI, 26 MAI

**11h.30-RACKET! SUR LA VILLE (6)** - E.U. 1942. Film policier. Des commerçants sans scrupules cherchent à s'emparer du marché des légumes d'une grande ville. (a)

#### MARDI, 27 MAI

**7h.-ALIBI POUR UN MEURTRE (6)** - Fr. 1960. Film policier. Un policier tente d'éclaircir une histoire de chantage. Peu intéressant.

**MERCREDI, 28 MAI**

**11h.30-LE MARIAGE DE VERA (5)** - All. 1942. Mélodrame. Le roman d'amour d'un prince et d'une jeune fille qui revient habiter son domaine, en Russie, après la guerre.

#### VENDREDI, 30 MAI

**6h.30-LA VALLEE DES GEANTS (5)** - E.U. 1952. Film d'aventures. Un homme s'attaque à des arbres géants quasi vénérés par les habitants de la forêt. Assez bien réalisé.

#### SAMEDI, 31 MAI

**11.30-OMBRES SOUS LA MER (1)** - E.U. 1956. Drame d'aventure. Une jeune Grecque découvre une statue antique d'une grande valeur. Intéressé dispersé. Bonne partie documentaire.

### TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

#### LUNDI, 26 MAI

**1h.15-LE CHEVALIER DU STADE (5)** - E.U. 1951. Film biographique. Les succès et défaites d'un joueur de football. Réalisation honnête. Ensemble sain. (a)

#### MARDI, 27 MAI

**1h.15-LA PEINE CAPITALE (4)** - G.B. 1956. Drame. Condamnée à mort pour meurtre, une femme vit ses dernières semaines. Poignant. Sobre et objectif. Plaidoyer contre la peine de mort.

**11h.30 - PERMISSION JUSQU'A L'AUBE (4)** - E.U. 1955. Comédie dramatique. A bord d'un petit cargo, un conflit naît entre le second et le capitaine. Mélange de genres déconcertant. Peinture perspicace des caractères.

#### MERCREDI, 28 MAI

**1h.15-CAPTIVES A BORNEO (4)** - E.U. 1950. Film de guerre. Dans un camp de concentration, des femmes luttent contre la maladie et le désespoir. Oeuvre vigoureuse et sobre. Cachet d'authenticité.

#### JEUDI, 29 MAI

**11h.30-LA SOIF (3)** - Suéd. 1949. Drame psychologique. Les relations douloureuses d'une femme et de son mari. Construction dramatique complexe.

Analyse subtile. Aspects positifs. Amour libre. Philosophie désabusée.

#### VENDREDI, 30 MAI

**6h.30-RENDEZ-VOUS AVEC UNE OMBRE (4)** - E.U. 1957. Drame policier. Un homme recherche l'assassin d'un prêtre. Construction dramatique solide. Film humain. Perspective morale juste.

#### SAMEDI, 31 MAI

**6h.30-LA CHAINE (3)** - E.U. 1958. Drame social. Deux détenus qui se haïssent, l'un Noir, l'autre Blanc, s'évadent, tout en étant rivés à la même chaîne. Etude austère des relations humaines. Photographie et interprétation excellentes. Condamnation des préjugés raciaux. Solidarité. Scènes pénibles.

### QUÉBEC

Canal 4 - CFCM-TV

#### DIMANCHE, 25 MAI

**3h.15-FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE (4)** - E.U. 1957. Film d'horreur. Un scientifique crée diaboliquement un monstre meurtrier. Thème classique. Recherche d'effets macabres.

**11h.15-DIEU EST MORT (3)** - E.U. 1948. Drame. La police d'un gouvernement persécuteur pourchasse le dernier prêtre du pays. Réalisation soignée. Dignité du sacerdoce. (a)

#### LUNDI, 26 MAI

**9h.30 a.m.-LE CALVAIRE DE FLO-RA WINTERS (5)** - E.U. 1936. Mélodrame. Une femme devient la maîtresse de son ex-fiancé, après le mariage de celui-ci. Long et pénible.

**7h.-LES BERETS ROUGES (4)** - E.U. 1953. Film de guerre. Les aventures d'un groupe de parachutistes anglais. Intéressé documentaire. Scènes dures.

**11h.15-LA CHARGE HEROIQUE (3)** - E.U. 1949. Western. La dernière mission militaire d'un vétéran de l'armée américaine. Très bons moments épiques. Sens du devoir. (e)

#### MARDI, 27 MAI

**9h.30 a.m.-ANTOINE ET ANTOINETTE (3)** - Fr. 1947. Comédie. Un jeune couple égare un billet gagnant de loterie. Charmant. Fines observations. Scènes réalistes.

**11h.15-AUX FRONTIERES DES INDES (4)** - G.B. 1960. Film d'aventures. Pendant une révolution, un capitaine anglais est chargé de conduire en lieu sûr le fils du maharajah. Rythme trépidant. Patriotisme et courage. (a)

#### MERCREDI, 28 MAI

**9h.30 a.m.-FEUX CROISES (3)** - E.U. 1947. Drame policier. Soupçonné de meurtre, un homme cherche à découvrir le véritable assassin. Valeur

psychologique. Réquisitoire contre le racisme. Scènes dures.

**7h.30-LA MAIN AU COLLET (4)** - E.U. 1955. Comédie policière. Un ex-voleur tente de prouver son innocence à la suite d'une série de vols sensationnels. Ton badin. Rythme trépidant. Libérés d'allure.

**11h.15-MARTY (3)** - E.U. 1954. Drame psychologique. Marty, un garçon boucher timide, s'éprend d'une institutrice d'allure réservée. Sobre. Analyse psychologique subtile. Interprètes émouvants. Nombreuses valeurs chrétiennes.

**9h.30 a.m.-UNE FILLE EPATANTE (5)** - Fr. 1955. Comédie. Une jeune fille pas très honnête s'éprend d'un policier. Dérision sans prétention.

**7h.30-TROIS FILLES DANS UNE ILE (5)** - Dan. 1958. Comédie. Deux des îles de l'archipel danois sont en état de guerre froide. Pittoresque et savoureux.

#### VENDREDI, 30 MAI

**9h.30 a.m.-LA TOUR BLANCHE (5)** - E.U. 1950. Film d'aventures. Diverses personnes tentent d'atteindre la cime d'une montagne réputée inaccessible. Très belles prises de vue. (a)

**7h.30-PAPA, MAMAN ET MOI (5)** - E.U. 1949. Comédie. Cinq soldats démobilisés doivent mener de front vie familiale, études et football. Amusant. Quelque peu vieillot. (a)

**11h.15-HUMORESQUE (4)** - E.U. 1946. Drame psychologique. Une femme riche, malheureuse en ménage, protège un jeune violoniste dont elle s'éprend. Intéressé soutenu. Belle musique. Suicide.

#### SAMEDI, 31 MAI

**11h.15-LES PASSAGERS DE LA NUIT (3)** - E.U. 1947. Drame policier. Pour échapper à la police, un évadé se fait refaire le visage par un chirurgien. Construction dramatique solide. Interprétation remarquable.

### AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHAUTV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

VOYAGEURS demandés, fils de cultivateurs, aviculteurs ou commis de magasin général pour vendre rations balancées, maison établie depuis 1800. Région Montréal, Joliette, Drummondville. Ecrite, donnant âge et expérience, à CASE 290, 515 VIGER, MONTREAL 132.

BELLE occasion, vendez des vêtements sur mesures, directement aux clients. Campagne établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complets-bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour agence FENWICK TAILORING CO., DEPT. T., CASIER 3016, MONTREAL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54 CÔTE SUD, ST-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, TÉL. 435-0220

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures Holstein vélan en tout temps, provenant du Québec et de JULLIE. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES, TÉL.: 649-1169.

HOLSTEIN. Belles jeunes vaches et taures fraîches vélées ou devant véler sous peu. Très bonne qualité, prix raisonnable, livraison gratuite. S'adresser: ALBERT MAURICE, (thème RANG, WINDSOR, CTÉ RICHMOND. Tél.: 819-845-2149 (frs d'appel acceptés).

FERME LEVIS CARRIER VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TÉL.: 837-7013.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTÉ BERTHIER, TÉL.: 836-4809.

VACHES LAITIÈRES Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix OMER MAISONNEUVE, 521 BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION ROUTE 48, Tél.: Ferme, de 8h, a.m. à 6h, p.m.; 581-5670. Résidence: 722-0956.

A VENDRE - Truies et verrats HAMPSHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORTCHERIE IDEALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES LAITIÈRES Choix de vaches et taures pur-sang ou croisées, venant de l'Ontario, fraîche vélées ou devant véler sous peu. Aussi beau choix de vaches laitières des Cantons de l'Est. Livraison gratuite. S'adresser: LAFAILLÉ & FILS LTDÉ, COATICOOK, CTÉ STANSTEAD, TÉL.: 849-3606.

LAITIÈRES HOLSTEIN VACHES, taures, jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISVILLE, MASKINONGÉ, 228-4105.

CHAROLAIS TAUREAU pur-sang, génisses et vaches demi et trois-quarts. Recevez gratuitement la brochure "Le Secret du Charolais". Écrivez à: G.E. SARAULT, 1092 PARC THORSHILL, QUÉBEC 6.

GROS PROFITS...

VACHES pur-sang ou croisées provenant des éleveurs de l'ouest d'Ontario; ces vaches sont toujours connues pour leur très bonne conformation. Production maximum et très haut pourcentage de gras. Ces qualités assurent plus de profits! Venez voir ces vaches et vous serez convaincus de leur qualité supérieure. Acceptons boeufs en échange de vaches; au plus haut prix du marché. Livraison gratuite. Conditions si approuvées par la banque. Pour plus amples détails, téléphonez à: EARL STEINBERG, a/s BERNARD LABERGE, STE-MARTINE (avoisinant la Conserverie "Geant Vert"), 427-2906. Soirée et fin de semaine, appelez: Montréal, 488-5615 ou Kemptonville, Ontario, 258-2167.

CHAROLAIS pur-sang et 15/16, génisses 1 an, aussi plusieurs taureaux pur-sang LUCIEN LALONDE, Bte 162, R.R. 5, OTTAWA, ONT.

AYRSHIRE — Pour vos besoins en élevage, consultez la Société Ayrshire du Québec. CLÉMENT BEAUCHEMIN, VERCHÈRES, TÉL.: 583-6533.

TAUREAUX et taures Charolais pur-sang et croisées. Hereford et Brahmas. Tél.: H. COURCHESSE, 514-743-6024 ou écrire à RODRIGUE SIMARD, CONTRECOEUR, QUÉ.

HEREFORD, boeufs enregistrés, de 1 à 2 ans, primables. Porcs Tamworth enregistrés, de tous âges. Verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE, TÉL.: 888-3395.

VERRATS Landrace, Yorkshire, classés XXX, prime d'achat. Champion groupe 3 porcs. Exposition Sherbrooke 1963-66-67-68. RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE.

VERRATS Yorkshire, parents qualifiés enregistrés supérieur; classés XXX. Prime d'achat \$45-\$30. PHILIPPE LEBLANC, ST-LÉONARD D'ASTON, (NICOLET), TÉL.: 399-2834.

JEUNES VACHES fraîche vélées, donnant jusqu'à 90 lb lait ou devant véler bientôt. Jeunes taureaux dont les 2 mères les plus proches ont jusqu'à 18,000 - 4.5% de moyenne. GEORGES LÉMYRE, MASKINONGÉ, QUE. Tél.: 819-227-4427.

YORKSHIRE — Truies à vendre. Classées. Prime d'achat. HENRI-PAUL LAHAYE, BATHSCAN, CTÉ CHAMPLAIN, TÉL.: 362-2923.

VERRATS et truies Yorkshire, enregistrés, classés XXX. Prêts pour service. Excellente lignée. Prix raisonnables. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE, -796-3372.

HAMPSHIRE et English Large Black enregistrés, deux remarquables races pour croisement. Aussi races enregistrées Yorkshire, Large White, Lacombe, Landrace, Tamworth, Berkshire, Hybrides Tâchetés Bleus. Tous âges. Verrats prêts pour service. Catalogue et nouvelles de Tweddle Farms. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ÉTALON belge, 7 ans, non enregistré, dompté, très doux, se laisse au pacage avec juments. GEORGES-ÉTIENNE CHAMPAGNE, LORDES (JOLIETTE) — 756-2005.

YORKSHIRE — Verrats et truies pur-sang, enregistrés, prêts à servir. Prix raisonnables. JEAN-MARIE NADEAU, STE-HÉNÉDINE, CTÉ DORCHESTER, TÉL.: 935-3366.

JERSEY - 3 taureaux 1 à 1 1/2 an; mères qualifiées, BCA 120-125. Très bon sujets d'exposition. LUCIEN LABONTE, ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques, DE SMET & FRÈRES, RANG FLÉURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3834.

ATTENTION! TUYAUX BÉTON ARMÉ

TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. MAURICE DESROSIERS, ST-AIME, CTÉ RICHELIEU, 514-788-2217.

A VENDRE — DIVERS

MOTOS Norton 750CC "Commando" Street Scrambler, Bridgestone 350GTR, Ducati 350CC Mark III Scrambler; Du pouvoir sans pareil. Nous avons plus de modèles parmi lesquels vous pouvez choisir, pièces de rechange et service. Aussi pneus, batteries, etc. pour la plupart des marques. Casques "Helmets" et beaucoup d'autres articles en cuir. Écrivez dès maintenant pour votre catalogue gratuit! CHARIOT CYCLE LTD, BOITE 3534, STATION "B", WINNIPEG, MANITOBA.

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les matières, éparpillant ainsi une tâche désagréable. Instructions détaillées. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez-le vite: \$1.60 la boîte, port payé LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam. -16-18-20-24-30- vide-silo "PATZ". Nouvelles Formes -1969- Joints invisibles et sûrs.

SILOS BEAUDRY

Jean Paul Beaudry St-Marc, Cté de Verchères 514-584-2348

RIPE DE BOIS FRANÇAIS vendre au voyage. S'adresser: 6340 BOUL. DES MILLE ÎLES, ST-FRANÇOIS (LAVALLÉE), TÉL.: 666-4417.

CULTIVATEURS ENFIN du NOUVEAU

dans la construction des SILOS de BÉTON ARMÉ. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'imperfections.

Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL ENR.

Michel Dupuis St-François-du-Lac Cté Yamaska Tél. 514-568-3729

TUE-MOUCHES électrique, indispensable pour maison et ferme. Agents demandés pour territoire exclusif. Demandez prix gros et détail. AIR GUARD CANIONS DE L'EST, 166 COCKBURN S., DRUMMONDVILLE.

FOIN de mil de première qualité. Paille, avoine, de première qualité. Truies Yorkshire. MME EDOUARD LACOURSE, STE-MONIQUE (NICOLET), 289-5325.

RUBANS zoométriques, pour donner le poids vif des animaux, 60¢ l'unité. Prix spécial sur demande. GERMAIN OUELLETTE, Agronome, MONT-LAURIER.

ANTIQUITE — Pendule d'antiquité à vendre, en parfaite condition. TÉLÉPHONEUR: 691-2914.

BOEUF "Polled" 3 ans, enregistré — Arrache-patates à pont, 1 rang, International — Semeuse à patates, 1 rang, International Camion "Fargo" 1 tonne, roues doubles, boîte fermée — "Scrapor" 3 pts — Tuyau plastique, 600 pi. 1 1/2 po. — CHARLEMAGNE COUSINEAU, 1789 NOTRE-DAME, ST-SULPICE (L'ASSOMPTION), — 837-4908.

BEAU lot de bidons à vendre, 1 an d'usage. S'adresser à: LOUIS-MARIE GAGNON, ST-ÉLPHÈGE, CTÉ YAMASKA, TEL.: 568-5083.

AVOINE semence Pedigree Garry, Certifiée, enregistrée No 1, germination 100% - \$4.00 le 100 lb - FERNANDO GREGOIRE, ST-ESPRIIT, MONT-CALM - 839-3768.

SILO d'acier "Martin" à vendre, grandeur 12 pi. 4 po. X 30 pi. S'adresser à: GILLES DAIGLE, ST-LOUIS, RICHELIEU, TEL.: 788-2854.

CHAUFFE-EAU; Chauffe-eau gaz propane. Réservoir à l'huile; 2 réservoirs maison; Voitures antiques; Rouleuses; J. BAPTISTE BERNARD, BELOEIL (TRENTE) — 467-5588.

80 RUCHES avec 2 "Hoses" et tout le nécessaire électrique pour extraire le miel. Le tout 2 ans de service. 662 SOUVENIR, VILLE LAVAL. — 669-9334.

COMMERCES A VENDRE

BOUCHERVILLE — 4 Voitures-Taxi en bon ordre, à vendre. Pour détails, écrire à: CASE 291, 515 VIGER, MONTREAL 132.

RESTAURANT à vendre dans les Laurentides; Vendée, Comté Papineau. Terrain 50 x 175; Équipement neuf; construction de 5 ans; Pas d'agents. Tél.: Montréal, 725-7484.

EDUCATION

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT 7, 155 rue KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME, 32 ans, cherche emploi dans ferme ou culture maraîchère; avec expérience. TÉLÉPHONEZ: FARNHAM, 293-5366, demandez M. MARCEL.

CÉLIBATAIRE cherche emploi campagne l'été; logé, nourri, petit salaire ou choisirais chambre, pension, retour services. 3486 JEANNE-MANCE, APP. 3, MONTREAL 130.

ENCANS PUBLICS

10ième VENTE NATIONALE AYRSHIRE Jeudi, le 29 mai, à 1 hre p.m. précise, sur le TERRAIN D'EXPOSITION à ST-HYACINTHE. 45 SUJETS DE GRAND CHOIX seront mis en consignment. Pour information: Clément BEAUCHEMIN VERCHÈRES, Tél.: 583-6533.

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC, TEL.: 362-7585.

POUR Encans de tous genres. Spécialité: Vaches laitières, JACQUES MONDOR, ENCANTEUR LICENCIÉ, 613 PRINCEPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE, TEL.: 756-2354.

CHAROLAIS — 60 têtes pur-sang, croisées — vaches, taureaux — 1 hre p.m. — Parc Lansdowne, Ottawa. Renseignements: LUCIEN LALONDE, BTE 162, RRS, OTTAWA.

LISTES DE VENTES PAR ENCANS À ÊTRE FAITES PAR LÉO DASTOUS ENCANTEUR LICENCIÉ de PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC: VENDREDI, 23 mai, à 1 hre, chez M. MAURICE MOREAU, ST-ROSAIRE D'ARTHABASKA, troupeau HOLSTEIN.

VENDREDI, 30 mai, à 2 hres, chez M. MARCEL BÉDARD, STE-CROIX, CTÉ LOTBINIÈRE, troupeau et roulant.

SAMEDI, 7 juin, à 1 hre, chez M. PAUL-ÉMILE LABONTÉ, LAURIERVILLE, CTÉ MÉGANTIC, troupeau et roulant.

SAMEDI, 6 septembre, à 1 hre, chez M. ROBERT BLANCHETTE, ST-ÉDOUARD, CTÉ LOTBINIÈRE, troupeau et roulant.

Pour information ou demande de crédit, veuillez vous adresser à l'encanteur.

LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC, Tél.: 362-7585. Diplômé de l'Institut Royer de Montréal, 2 ans de cours en Agriculture.

ENCAN

SAMEDI, le 31 MAI, 1969, à MIDI précis.

de tout le roulant de ferme ainsi que du troupeau HOLSTEIN de la Succession de M. THEO. LAGRANDEUR, STE-ANNE DE LA ROCHELLE, Chemin Bonsecours, Route 39, à 2 milles du Village.

SERA VENDU: 36 jeunes vaches HOLSTEIN de grande qualité, 23 sont fraîche vélées, 4 sont dues en juin, 3 en octobre, 6 en novembre et 9 taures de 2 ans, ouvertes. 1 cheval de 7 ans, pesant 1400 lb. Trayeuse Chore Boy 3 unités avec installation, moteur et compresseur. "Bulk Tank" Sunset 2650 lb, neuf; Bassin de lavage, neuf; 18 Bidons à lait; Tracteur David Brown 880 Diéslé, 1500 heures d'ouvrage avec Chargeur hydraulique avant (pelle et brock); Tracteur John Deere No 40; 2 paires de Chaine à tracteur; Épandeur d'engrais Massey-Ferguson 90 minots; Épandeur d'engrais chimique avec tournette. Niveleuse à tracteur; Herse à disques M.F. 14 X 14; Herse à finir 4 panneaux; Charrue à 2 versoirs M.F. hydraulique; Moulin à faucher le foin, 7 pi., International, pour tracteur, en bonne condition; Râteau de côté M.F. suspendu, comme neuf; Wagon à 4 roues John Deere, neuf et avec plate-forme; Wagon à 2 roues doubles, International, neuf, avec plate-forme; Semoir à grain; Fanneuse à foin, 2 ans d'usage; 1000 chaudières à eau d'étable, 2 gallons, aluminium; 200 chaudières 1 1/2 gallon, alu minium; 100 chaudières 2 gallons, ordinaires; Fournaise pour bouillir l'eau d'étable ainsi que casseroles 3 1/2 X 12; poêle à sirop avec 3 plats; Réservoir 100 gallons pour ramasser l'eau d'étable, Bassin 200 gallons pour l'eau d'étable; 2 Sleigh pour ramasser l'eau d'étable; 25 cordes de bois de 3 pi.; Batterie électrique pour clôture; tout le fumier; Ramasse-roches; Attelages double et simple et foule d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. Pour information, s'adresser à: PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTÉ BAGOT, Tél.: 772-2259.

VENTE par ENCAN LUNDI, le 26 MAI, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. ARTHUR MANINGHAM, de STE-JULIE de Mégantic. La Ferme est située sur la route No 5, entre Ste-Julie et Lyster. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN amélioré de 35 bêtes dont 17 vaches, 1 taure de 2 ans, 5 taures de 1 an, 12 veaux. Tout le troupeau provient de l'insémination Artificielle depuis 1954. Ce troupeau est clair de test, certifié fourni. Le roulant comprend: Trayeuse au complet; Refroidisseur à lait, capacité 12 bidons; tout le matériel de laiterie; Charrue à 2 versoirs; Herse à disques de 28 disques; Monte-Balles; Épandeur à fumier Oliver de 140 minots avec prise de pouvoir; Râteau-Fileur Farmhand; Râteau ordinaire; 2 paires de sleigh; Batterie et tondeuse électrique; Pompe électrique; lot de broche et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ENCAN VENDREDI, le 30 MAI, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. JEAN-EUDES CARTER, ST-LÉONARD, Cté Nicolet. LA FERME EST SITUÉE DANS LE VILLAGE.

SERA VENDU UN DES MEILLEURS TROUPEAUX "AYRSHIRE" DU QUÉBEC, comprenant 35 bêtes dont 14 vaches; 5 devant véler prochainement et 9 saillies pour l'automne... 8 taures saillies pour l'automne, 4 taures de 1 an, 2 taures de 2 ans saillies pour l'automne, 2 veaux, 4 génisses de 9 mois, 1 TAUREAU de 20 mois DE CHOIX, FILS DE "SELWOOD BETTY'S COMMANDER", reconnu comme le meilleur taureau de la race AYRSHIRE. Toutes les taures et quelques vaches sont saillies par ce taureau. Le troupeau est clair de test, certifié fourni. MACHINERIE: Tracteur Farmall; Tracteur Ford avec pelle; Rouleau d'acier; Ensileur "Papec"; Râteau-Fileur International; Banc de Scie; Trayeuse SURGE 2 chaudières; Refroidisseur CRINO, Capacité 12 bidons; 10 Bidons; Le fumier de ferme; Conditionneur International; Charrues; Chargeur de balles; Wagon sur pneus; Épandeur à fumier 100 minots; Silo de 12 X 26; Levier pour tracteur; Trailer à tracteur-dépose, roues doubles; Balance de 2000 lb; Monte-Balles; Fauchuse International; Herse à disques; Herse à finir 4 sections; Niveleuse; Épanduse à chaux; 2 Tondeuses à gazon; Meule avec moteur; toute l'installation d'étable, au complet; Tondeuse électrique; LE RESTE DE LA RÉCOLTE.

RAISON DE LA VENTE: LA FERME EST EXPROPRIÉE POUR LE NOUVEAU PONT ET DÉVELOPPEMENT. CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à l'encanteur: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

VENTE par ENCAN MERCREDI, le 28 mai, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. PATRICK BLAINÉY, de ST-NARCISSE de LOTBINIÈRE. La Ferme est située dans le Rang St-Thomas.

Sera vendu: un troupeau de 35 bêtes à cornes SHORTHORNS dont 20 vaches, 6 taures, 12 veaux. 1 jument rouge de 1500 lb et une jument blonde de 1800 lb; 12 brebis, 30 truies dont 10 avec leur portée, 1 mâle enregistré. Le roulant comprend: Tracteur Farmall Super C avec Charrue, Fauchuse, Grader, Panier à tracteur, Herse à finir, Banc de scie, Semoir 13 disques, presque neuf, Sleigh double, Mocassins, Wagon Normand avec tandem 7 tonnes, Wagon ordinaire; Râteau Polard, Rouleau, Echelle extension, Monte-Balles, Épandeur à fumier, Arrosoir à patates, 3 paires de Sleigh, Tondeuse à vaches et moutons, 10 Bidons, Lot d'attelages. Tout le bois pour un Silo, Scie à chaînes, 1000 balles de foin, 100 sacs de grain et beaucoup d'articles de hangar. CONDITIONS DE LA VENTE: COMPTANT.

Pour information s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

VENTE par ENCAN SAMEDI, le 24 mai, 1969, à 1 hre p.m. précise, chez M. WILFRID-EDMOND GUY, de ST-ISIDORE de DORCHESTER. La Ferme est située dans le Rang du Bras.

Sera vendu: Toute la machinerie de la ferme dont Tracteur John Deere No 710 de 100 heures d'ouvrage; Tracteur John Deere No 1010 avec pelle avant et poulie; Chaines; Niveleuse; Épandeur John Deere No 33 de 140 minots, avec prise de pouvoir; Presse à foin John Deere 204; Fauchuse Oliver, 2 ans d'usage; Râteau de côté Oliver, 2 ans d'usage; Fanneuse à foin, 2 ans d'usage; Grosse Batteuse Case sur pneus; Moissonneuse Cockshutt 6 pi.; Charrue Hydrex neuve, à 2 versoirs; Herse ronde; Herse à disques Cockshutt; Semoir 13 disques; 2 Wagons John-Deere; Monte-Balles 32 pi.; 3 moteurs électriques 1/2 force; Conroyeur de 90 pi.; Séchoir artificiel 8 palettes avec moteur de 5 forces; Sleigh double à tracteur avec plate-forme de 16 pi.; Meule électrique et une foule d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT ou PLAN PROVINCIAL ACCEPTÉ. Aussi terre de 120 arpents dont 40 en bois, à vendre séparément. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

VENTE par ENCAN Mardi le 27 mai, 1969, à 1 hre p.m. précise, pour M. LAURENT OUELLET, de TINGWICK. La Vente aura lieu chez OVILA OUELLET. La Ferme est située à la sortie du VILLAGE. Sera vendu: Un troupeau HOLSTEIN amélioré de 45 bêtes dont 27 vaches, 2 taures de 2 ans, 5 taures de 1 an, 1 taureau de 3 ans et 10 veaux. Le troupeau est clair de test, certifié fourni. Aussi 2 bons chevaux de 1300 lb chacun. Le roulant comprend: Tracteur Massey-Ferguson No 35, Diéslé, avec pelle; ce tracteur est pratiquement neuf; Presse à foin Oliver No 620 T; Monte-Balles; râteau-Fileur neuf New-Holland; 2 Wagons sur pneus avec plate-forme; Épandeur Fergusion à tracteur; Épandeur à chevaux; Fauchuse Ford; Herse à ressorts et à finir; Rouleau en fer; tout un roulant à chevaux; Trayeuse CO-OP à 3 chaudières; 15 bidons; Semoir à disques; 1 paire de chaînes à tracteur; Charrue à 2 versoirs; Tondeuse électrique; 200 balles de paille; 150 sacs de grain; outils de hangar et quantité d'articles trop long à énumérer.

LA TERRE EST VENDUE. CONDITIONS: Comptant ou prêt provincial accepté pour acheteurs qualifiés. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ, de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES AIDE-MÉNAGÈRE, aimant enfants (3). Salaire \$25 par semaine. Chambre privée. MME GUY GASCON, 2103 ST-ÉLZEAR, DUVERNOY, L'AVAIL, TÉL.: 661-1545.

FILS, TISSUS, COUPONS 100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 — 12 paires de bas hommes à \$3.05 — 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 — Représis. Polyon lb \$2.50, Orlon, Laine, Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

"SPECIAUX" JERSEY, 1 po. largeur, bleu, rose, \$10, les 100 lb — Jersey Nylon, couleurs pastel, \$17, les 100 lb — (au 100 lb seulement) — Fil désassorti, de couleurs mélangées, 12 lb pour \$11.00 — Laine Viscose blanche, 0.50 lb — G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, VILLE BROSARD. Tél.: 676-4904.

GRAND SPÉCIAL pour TISSEUSES et TRICOTEUSES FILS à tisser. Naturel 2/8 ou 2/16. Prix rég. \$1.25; Spc. 0.95 lb — Blanci 2/8 ou 2/16, Prix Rég. \$1.64; Spc. 1.00 lb — Rouge clair 2/8, Rég. \$2.00; Spc. \$1.35 lb — Beige 2/8, Rég. \$1.71; Spc. \$1.25 lb — Rouille 2/8, Rég. \$2.27; Spc. \$1.50 — Noir 2/16, Rég. \$2.25; Spc. \$1.50 lb — NYLON, 15 deniers, pour tisser ou tricoter, teintes assorties \$1.75 lb — JERSEY 40 deniers, plus épais que le précédent, teintes assorties 0.55 lb — POLYON, 50 teintes à votre choix, pour tisser ou tricoter, uni \$2.25 lb — tweed \$2.50 lb — coupé \$1.25 lb. Dépôt \$1.00 — Transport à vos frais. Spéciaux pour Magasins. A. SCHAEFER LIMITÉE, Dépt. TCN, 1316 STE-CATHERINE EST, MONTREAL, P.Q. Tél.: 522-8888.

LISIÈRES au prix du gros, en jersey, se déchire - Taille 1 po. largeur, très propre, au 100 lb seulement - Blanc, 10c lb; rose et bleu, 12c lb; turquoise, jaune, beige, 18c lb. Jersey brossé 1 po. de large, couleurs Pastel assorties, 50 lb pour \$10.00. Acompte requis "en argent" \$2.00 — BERTROY TEXTILES INC., C.P. 172, (535 ST-PIERRE), DRUMMONDVILLE, P. QUÉ.

HOMMES DEMANDÉS HOMME marié, aimant l'agriculture travaillant, peut prendre charge poulailler, 6000 poules. Logement, électricité, chauffage fournis. Assurance-groupe, \$60.00 par semaine plus boni. Sud de Montréal, CASE 288, 515 VIGER, MONTREAL.

JEUNE homme demandé, travail dans un abattoir. Bon salaire. L. ARCAN INC., 930 CREVIER, LA PROVIDENCE, (ST-HYACINTHE). Tél.: 774-7381.

2 HOMMES, pour 25 mai, travail sur ferme, \$40-\$50, nourris, logés, C. ROGER ROBERT, 464-CHEMIN PRINCIPAL, ST-MATHIEU (LAPRAIRIE).

HOMME célibataire, sobre, honnête, expérience sur ferme laitière. Travail général; logé, nourri, bon salaire. ARMAND LAJOIE, ILE-AUX-NOIX, ST-JEAN, TEL.: 347-2784.

JEUNE homme, expérience pour ferme laitière. Logé, nourri. Salaire selon expérience. JEAN-PAUL OSTIGUY, L'ANGE-GARDIEN, CTÉ ROUVILLE, TEL.: 293-5892.

2 HOMMES, sobres, dont un marié; expérience pour travail général sur ferme laitière. Bonne maison fournie. Ouvrage à l'année. Références. Bon salaire. JEAN-GUY LAPOINTE, EMBRUN, ONTARIO. Tél.: 443-2954.

HOMME sérieux, sobre, honnête, travail à l'année, ferme laitière et porcine. Salaire selon expérience. ANDRÉ CHICOT, ST-DOMINIQUE (BAGOT), — 514-773-7282.

(Suite à la page 14)

## PETITES ANNONCES

(Suite de la page 13)

**HOMME sérieux, pas sacreur ni buveur, pour travail sur ferme laitière. Logé, nourri, bon salaire. Besoin immédiat.** ST-ARMAND, 8 — 2301.

### IRRIGATION

**SPECIAL USAGES:** 3000 pi. tuyau 57", 1300 pi. tuyau 4", 4 500 pi. tuyau 3", 400 "Sprinklers", 3 pompes pour tracteur, 1 pompe Chrysler V-8, 3 pompes Chrysler 6 cylindres, 2 pompes Wisconsin 4 cylindres, 1 pompe Wisconsin 2 cylindres et plusieurs autres équipements. Plans et "estimates" gratuits. Service 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Livraison partout au Québec. IRRIGATION ST-THOMAS, INC., ST-THOMAS, C.T. JOLIEITE. Tél.: 756-2972.

### JARDINAGE

FRAISIERES provenant de plants certifiés. Variété Redcoat et Sparkle. S'adresser: ROLLAND LAMARCHE, ST-ELPIEGE, C.T. YAMASKA. Tél.: 568-5431.

PLANTS fraisiers Redcoat. Chaque expédition accompagnée d'un certificat d'inspection provinciale. JUSTIN BARRIBEAU, STE-GENEVIEVE DE BATHURSCAN, C.T. CHAMPLAIN. Tél.: 327-4475.

PLANTS fraisiers Senator Dunlop \$1.50 le cent, \$12.00 le mille - Framboisiers Herbert, New-Burg, \$6.00 le cent, \$1.25 la douzaine ou \$45.00 le mille. JEAN-PAUL (VALMOND) AUDET, MARIA, R.R. 1, (B.P. 76), C.T. BONAVENTURE.

### JARDINIERS-MARAICHERS

NOUS avons un choix complet d'équipement spécialisé tel que: "Trans-plantiers" manuels et automatiques pour fraises, tomates, choux, etc. "Arroseuses" à haute et basse pression avec réservoir en aluminium "Sarclours" D.F. pour jardinage, "Combine" à patates à 1 rang O.E.M., charpentes préfabriquées en acier ou en cèdre pour serres "Fans", recouvrement de serres en P.V.C. Systèmes d'irrigation avec ou sans crochets, "Special" usagés, planteuses manuelles et automatiques. Livraison partout au Québec. IRRIGATION ST-THOMAS, INC., ST-THOMAS, C.T. JOLIEITE. Tél.: 756-2972.

### MACHINES — OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEUR Ford 800 au gaz — Charrue Case 3-30cs — Hesse à ressorts, 3 panneaux — Tous hydrauliques, 3 pis — Epandeur New-Holland, P.T.O., 110 minots — Semoir International, ANDRÉ GOOS, RANG SERAPHINE, L'ANGE-GARDIEN, C.T. ROUVILLE. Tél.: 293-6431.

TRACTEURS International Super-C avec sarclour betteraves International H International 300 Case 830 Diesel Case 300 gaz Fordson Super Major avec loader — John-Deere 420 avec sarclour betteraves John-Deere 420 Massey-Harris 22 Massey-Harris 81 David Brown 950 avec loader — David Brown 1200 démonstrateur — Elevateur tolé International Barre de faux Dion Conditionneur Dion Conditionneur Oliver Moulange stationnaire Gehl 2 Epandeurs 90 minots International Machinerie en très bonne condition. GARAGE P.A. FONTAINE, VENDEUR AUTORISÉ DAVID BROWN, DION, FORANO, ST-HUGUES, C.T. BAGOT. Tél.: 794-2130.

MOUTANGI à manivelle actionné sur prise de force, à vendre, aussi Presse New-Holland No. 60 ainsi que Souffleuse Massey avec tarière. S'adresser: MARCEL TREMBLAY, LACOLLE. Tél.: 246-3383.

"BULK TANK", 17 à 35 bidons — Hesse à disques — Semoir à tracteur et à chevrons — Tracteur avec pelle — Epandeur d'engrais — Battueuse-Moissonneuse — Usagés — en bonne condition. MARCEL LAIBERTE, ST-INDOIRE (DORCHESTER). — 646-5267.

### RÉFRIGÉRATION

"BULK TANK" 100 à 500 gallons, de toutes marques. Avons en stock au-delà de 30 "Tanks". Expansion directe et à l'eau glacée. Toutes garanties. Nous finançons et livrons dans toute la province. Écrivez, téléphonez ou venez!! CAPSANTÉ RÉFRIGÉRATION, CAP SANTE, C.T. PORTNEUF. Tél.: 418-285-0199 (Fernand Lefebvre).

ENSILEUR Georges White 5 ans — Silo bois 12 X 20 — Embouteilleuse 4 jets — 4 "Capeurs" 56 millimètres. ANDRÉ LEBLANC, CONTRECOEUR (RICHELIEU) 786-2180.

PRESSE à foin Massey-Harris No 1 avec moteur, en bonne condition, à vendre \$250. — ROSS OSWALD, R.R. 1, STE-SCHOLASTIQUE. Tél.: 514-258-3031.

ANDAINEUSE modèle 44 Massey-Ferguson, en bonne condition. S'adresser au Gérant, BANQUE DE MONTREAL, ST-CESAIRE, C.T. ROUVILLE. Tél.: 514-536-3124.

Presses à foin, avec ou sans moteur Wisconsin — Râteaux de côté sur pneus, commandés par prise de force — Faucheuse à tracteur, hydrauliques ou trainées sur pneus, 7 pi., etc. etc. Ces machines sont en très bonne condition. LÉO DUBOIS & FILS LIMITEE, STE-THERÈSE. — Tél.: 435-3521.

SEMOIRS combinés et ordinaires, roues d'acier et sur pneus, 13 et 15 disques et 11 disques sur roues d'acier — Hesses hydrauliques 28 disques et trainées de 24, 28 et 32 disques — Hesses à disques, 28 et 32 disques sur pneus — Hesses à ressorts 2, 3 et 4 sections et 3 sections hydrauliques — "Bulk Tank" 28 bidons, TRACTEURS 65 Diesel, Multi-power, power steering, barrage de différentiel — 50 Massey-Ferguson — Cub McCormick avec Charrue et Faucheuse — Charrue à rigoles, Lame Niveleuse — 550 Oliver — Super "A" avec sarclour-Ferguson 85 — Ford avec pelle en avant — Epandeur d'engrais sur pneus, 70-90 et 110 minots, ordinaires — 125-150 et 160 minots, avec prise de force — Rouleau d'acier, 2 et 3 sections. Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-RICHÉLIEU, COMTE ST-HYACINTHE. P.Q. — Tél.: 787-2013.

REMORQUE de ferme avec Citerne à eau, 500 gallons, 1 an de service. Cultivateur 17 dents sur pneus. Tél.: 669-9334.

3 CHAUDIÈRES de trapeuse Surge à vendre, en bon état. BERNARD GAGNON, 1955, RUE CHARLES-AUBERT, LACHENAIE (L'ASSOMPTION) Tél.: 666-4739.

ATTENTION Cultivateurs! Tracteurs — Case 830 diesel avec loader — Massey-Ferguson 165 Diesel — 1 International 434 avec loader — B-414 Diesel avec loader — B-275 avec loader — Cockshutt 40 avec loader — John Deere 50 avec loader — 2, B-414 — International 300 — 3, B-275 gaz, diesel — 4, B-250 — Ferguson 20-85 — Ford 8 N — 5, Massey-Harris 22 et 30 — W-4 Farmall "H" — Plusieurs Charrues usagées — Hesses à disques — Presses à foin International, Massey-Ferguson, Oliver, New-Holland, Cockshutt — Presses International No 27 et 37, légèrement usagées, à prix spécial — Arracheuses de betteraves Scott & Wagner — Faucheuses, Fileurs usagés — Conditionneurs à foin International et Massey-Ferguson — Combines usagées, International et Allis Chalmers — 5, Epandeurs à fumier usagés — Fourragère et Souffleuse, Tracteurs usagés plus de \$1,000, payables 1er novembre '69, sans intérêt. CLAUDE JOYAL, ST-GUILLEME. Tél.: 396-2161.

ATTENTION Cultivateurs! Tracteurs neufs Ford 6000 Commander Diesel — 4000 gaz et Diesel — 3000 gaz et Diesel. Aussi différentes machines agricoles neuves et usagées, au prix du gros. GARAGE BESNER ENR., ST-CLET, C.T. SOULANGES. Tél.: 456-3246.

ANDAINEUSE International No 175, auto-tricoteur, modèle 168, comprenant Conditionneur à foin, roues doubles en avant. A peine 40 heures d'ouvrage. Prix avantageux. LOUIS DESAULNIERS, ST-BONIFACE, C.T. ST-MAURICE. Tél.: 535-5537.

"BULK TANK" 33 bidons, de marque Woods, comme neuf. DENIS BOULE, 320 ST-PIERRE, ST-CONSTANT, C.T. LACAPRAIRIE. Tél.: 632-2019.

Semoise Massey-Harris 13 disques, \$100.00, Camion pick-up, 157, \$250.00 — Faucheuse Massey-Harris, faux 7 pi., \$100.00 — NORMAND SENAY, ST-CESAIRE, (ROUVILLE) — 293-6585.

### MAISONS À LOUER

GRANDE maison à louer, chauffage central, poêle électrique. Préférences famille pouvant donner quelques heures travail par semaine. Tél.: 299-2196 (Henryville).

### ON DEMANDE

ACHETÉRAIS roulant de ferme, troupeau d'animaux au complet. Téléphonez à: 792-6227 — (ST-BARNABÉ SUD, C.T. ST-HYACINTHE).

ACHETEUR ET VENDEUR de roulant de ferme au complet, de troupeaux laitiers, pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie; terre à bois ou en culture. S'adresser à: LEBLANC & PICHÉ, ST-SYLVÈRE, C.T. NICOLET. Tél.: 23-S-1 ou 20-S-11.

ACHETÉRAIS Camion 10 roues avec boîte pour transport du grain. S'il-vous-plait envoyer photo, décrire état, prix, etc. P. RHEAUME, 99 AVENUE MYRAND, QUÉBEC 10.

ACHETEUR de Troupeaux — Je suis acheteur et vendeur de troupeaux de vaches, au complet. S'adresser à: PAUL-EUGÈNE BLAIS, ST-HENRI, C.T. LEVIS. Tél.: 882-2627.

### PNEUS D'AVION POUR LA FERME

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H.DUBOIS & FILS LIMITEE, VILLE ST-RÉMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

### POUSSINS, POULETTES

### MAI et JUIN POUSSINS de BONNIE'S

BONNIE'S Votre source de confiance ce qu'il y a de plus profitable, poudeuses d'œufs bruns poudeuses d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes, Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive ce printemps et à l'été. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

### OISONS ET CANETONS

OISONS — Toulouse, Croisés, Chinois; Canetons — Muscovies. PIERRE NEY, STE-ANASTASIE, C.T. MÉGANTIC, QUÉ. Tél.: 389-5409.

POUSSINS d'un jour, démarrés, canetons, oisons, dindonneaux, chapons de 4 semaines. Poulettes plus âgées, tous âges, faisans. Toutes races populaires. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ, très propre, 6 pièces, avec grand terrain 510 pi. X 150 pi.; prix raisonnable. 4710 ST-FRANÇOIS, DUVERNY (BANLIEUE DE MONTREAL). Tél.: 661-1379.

### REMEDES

#### RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès... Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace, le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien — quantité suffisante pour un mois avec directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, BOUL. ST-MARTIN, CHOMÉ, QUÉ.

### TERRES À VENDRE

FERME complète, 130 arpents, 40 têtes. Site merveilleux. S'adresser à: ROSSAIRE MESSIER, ST-CESAIRE, C.T. ROUVILLE. Tél.: 536-2287.

FERME à vendre, 103 acres dont 70 en culture, avec maison et entrepôt à patates. Ancienne ferme de M. Lucien Tremblay, R.R. 4, Danville, C.T. Richmond. S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, c/o M. JACQUES LAGASSE, C.A., EDIFICE FEDERAL, 315 RUE KING OUEST, C.P. 994, SHERBROOKE, C.T. SHERBROOKE, P.Q. Tél.: 569-2084.

FERME, 120 arpents, tous cultivables. Entièrement bâtie, grand maison, chauffage central. MME ÉMILIE MASSE, ST-CLET, C.T. SOULANGES. Tél.: 456-3489.

FERME avec ou sans roulant, 225 arpents, 50 bœufs, sucrerie, 1300 chaudières, 42 bêtes. Maison, bâtisses, en excellente condition. DONAT LEFEBVRE, ST-PIE DEGUIRE (YAMASKA). 784-2402.

FERME 109 acres, 90 en culture, très bonnes bâtisses, terrain plat. Avec ou sans roulant, 2 milles du village, 2 arpents de la Trans-Canadienne. Quota lait nature 789 lb par jour vendu à \$6.50 le cent. MAURICE NADEAU, ST-VALLIER (BELLECHASSE). 886-3573.

TERRE, 150 acres, 41 vaches. Quota lait industriel 300,000 lb. Équipement moderne. Très beau site. EPHRAÏM DENIS, COMPTON, R. 1. Tél.: 849-3303.

TERRE, 250 arpents, 190 en culture, 60 en bois. Terre plane, rendement élevé. Bonne maison. VICTOR ALLARD, LA BÂIE, C.T. YAMASKA.

BELLE ferme, bien bâtie, à 10 milles de Drummondville, route 22, comté Drummond, vers Sherbrooke, 200 acres de bonne terre dont 25 en bois de service de toutes sortes. Bonne maison, chauffage central à air chaud, chambre de bain neuve avec eau chaude, 9 pièces. Grange-étable avec stables en fer, abreuvoirs, nettoyeur électrique, place pour 50 bêtes à cornes, remise à machinerie, hangar, laiterie, etc., avec ou sans roulant. Prix raisonnable. Cause de vente: santé. Pour plus de renseignements, s'adresser sur les lieux. LUCIEN BOISVERT, R.R. 2, DRUMMONDVILLE. Tél.: 394-2098.

FERME à vendre, 182 acres dont 178 en culture, avec 2 maisons, 2 granges-étables, 2 laiteries, 2 hangars, porcherie et remise. Ancienne ferme de M. Paul-Émile Gaudreault, Athabaska, C.T. Lac St-Jean Ouest. S'adresser à: M. ROBERT RAYMOND, C.A., SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, EDIFICE FEDERAL, 721 BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL, C.T. LAC ST-JEAN OUEST. Tél.: 275-0822.

FERME, 84 arpents, bien bâtie, avec ou sans roulant, 1 1/2 mille village. Chemin asphalté. ARSÈNE VADNAIS, ST-NAZAIRE D'ACTON (BAGOT) — 38-S-24.

TERRE à vendre, 185 arpents, 140 en culture. Maison 24 X 32, système de chauffage automatique, gros courant 220 volts. Grange 85' X 36', assez bonnes conditions, avec instruments aratoires. Route nationale. S'adresser: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, 261, IÈRE AVENUE, OUEST, AMOS, ABITIBI. Tél.: 732-6451.

FERME à vendre à Howick, 160 arpents, bien bâtie, maison, grange. Tél. phoner, après 5 hres p.m. à: MONTRÉAL, 767-9472.

BELLE ferme, 139 arpents dont 120 en culture, sur Route No 3. Constructions neuves: grange-étable, laiterie, maison bungalow, chauffage central. CONSTANT GRONDIN, BAIEVILLE, YAMASKA.

FERME, 145 arpents, quota lait nature, équipement complet, presque neuf. Bâtiments en bon état. S'adresser à: ROLLAND POITRAS, 2584 RANG DE LA SAVANE, RICHELIEU — 658-2533.

A VENDRE, ferme de 324 acres dont 288 en culture, avec maison, 2 entrepôts à patates, remise et garage, située à Warwick, C.T. Arthabaska. Ancienne propriété de M. Jean-Louis Daigle. S'adresser à: M. G. RODRIGUE, C.A., SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 142 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, C.T. ARTHABASKA, P.Q. Tél.: 752-9132.

FERME, 300 acres, 200 en culture, 1 1/2 mille du village. Grange-étable, comble rond neuf. Tracteur, presse à foin, trayeuse, instruments aratoires. Cause: trop âgé. ARTHUR FILIATREAU, DU-PUY, (ABITIBI-OUEST).

PALMAROLLE. L'endroit choisi pour cultivateurs sérieux: ferme organisée, 200 acres, 170 en culture, maison, grange-étable, hangars, poulailler, laiterie. Troupeau 30 vaches laitières, 20 génisses. Lait nature vendu à Laiterie Dallaire. 2 tracteurs équipés, nettoyeur d'étable, presse à foin, refroidisseur, etc., presque neufs. LOUIS AUBIN, RANG 6, PALMAROLLE, ABITIBI-OUEST. Tél.: 2552.

TERRE, 100 arpents, bâtiments, maison 2 logements; 28 vaches; quota lait nature, 24,000 lb par mois; avec roulant; située à 1925 CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE — 666-4584.

A proximité de la Trans-Canadienne, à St-Charles-sur-Richelieu, terre 270 arpents, 40 en bois; érablière 1200; quota lait Montréal. Bâtiments remis à neuf. Grande et confortable maison. A vendre avec ou sans roulant. Pour information: TÉLÉPHONER À: 584-2648.

TERRE, 200 acres, 150 cultivables; maison, bâtiments; propice pour chalets d'été. Située: Ulverton (Richmond). S'LVIO RICHARD, SOUTH DURHAM, (DRUMMOND). 826-2894.

FERME, 150 arpents, maison 6 pièces, grange, etc., tracteur, autres machines agricoles, près de grande route. ADRIEN LAGASSE, 7ième RANG, ST-THÉODORE D'ACTON. Tél.: 546-2856.

A VENDRE, Ferme de 173 acres dont 111 en culture, avec maison, grange, garage, située Rang 9, Plessisville, C.T. Arthabaska. Ancienne propriété de M. Jean-Marie Lachance. S'adresser à: M. J.C. LEBLANC, C.A., SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 142, NOTRE DAME EST, VICTORIAVILLE, C.T. ARTHABASKA, P.Q. Tél.: 752-9132.

FERME, 135 arpents, 55 boisés, quota de lait nature, constructions récentes, sucrerie, roulant de ferme, troupeau. Chemin asphalté, un mille de la ville. JOSEPH ROY, R.R. 5, ST-GEORGES OUEST (BEAUCE). Tél.: 228-4707.

TERRE, 153 arpents dont 140 en culture. Cause maladie. Foin à vendre. GASTON JEANNOTTE, ST-MARCSUR-RICHELIEU. Tél.: 584-2367.

FERME, 160 arpents, en culture, avec bonnes bâtisses et bon roulant. En bonne condition. ROLLAND LAREAU, RUISSEAU BARRE, MARIEVILLE (ROUVILLE).

BELLE terre, 270 arpents, bien bâtie, comprenant animaux, roulant, beaucoup de bois. ALBERT FORTIN, RANG ST-FRANÇOIS, ST-URBAIN, (CHARLEVOIX). — 639-2306.

TERRE à vendre à St-Denis-sur-Richelieu, Rang Amyot. Magnifique ferme 120 arpents cultivables. Terre franche, idéale pour culture de betteraves à sucre. Pour information, s'adresser: MARCEL EVRARD, HOWICK. Tél.: 825-2620 ou 787-2511.

TERRE avec machinerie, chalet d'été, plusieurs terrains; accès facile, près Lac-des-Îles; bonnes conditions. CHARLEMAGNE YALE, MONT-LAURIER, RAPIDE DE L'ORIGNAL, CTÉLABELLE.

### TERRES DEMANDÉES

TERRE demandée, de petite ou grande superficie, propice pour la chasse et la pêche, sans bâtisses. Envoyez détails et descriptions légales à: L. HENRY, STATION "S", BOITE 56, TORONTO 20, ONTARIO.

### TERRE DEMANDÉE

Besoin boisé, flanc sud, montagne, gros bois franc. Cantons de FE-3, Préférence Routes Nos. 1-5-24-32 ou 34. Mentionner prix. Donner description.

### CASE 285, 515 AVENUE VIGÉ, MONTRÉAL 132.

PARTICULIER — 50 arpents et plus — Comté Brome — Moitié sud Comté Shefford. J. GAMBU, 7590 BOUL. DE LA LOIRE, ANJOU, MONTRÉAL.

JEUNES couples sérieux cherchant ferme laitière, lait nature, pour prendre à moitié ou louer avec option. De préférence dans comtés Rouville, Iberville, Missisquoi, ou St-Jean. JEAN WUYTS, R.R. 1, MARIEVILLE, C.T. ROUVILLE. — 589-7744.

### TRAVAUX D'IMPRIMERIE

NOUS imprimons cartes d'affaires, cartes de visite, faire-part ainsi que cartes pour toutes occasions. Spécial: 200 cartes à votre choix, \$2.00. Confiez-nous vos travaux d'imprimerie, vous ne serez pas déçu. IMPRIMERIE JEUNE QUÉBEC ENR., 888, IÈRE AVENUE, FA-BREVILLE, (VILLE DE LAVAL), QUÉ.



La quarantaine est imposée avec rigueur pour les animaux provenant de pays où l'on trouve des cas de fièvre aphteuse ou encore si l'on soupçonne la bête d'être porteuse de ce virus. On voit ici une bête, lors du débarquement à la station de quarantaine de Lévis (Québec).

(Photo Ministère de l'Agriculture, section de l'information)

### Les conséquences du libre-échange?

## Clément Vincent déplore l'absence de spécialistes

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec est incapable de déterminer quel impact pourrait avoir sur l'industrie agricole du Québec l'établissement d'une zone de libre échange entre les États-Unis, le Canada et le Québec.

par Normand GIRARD

"Nous le regrettons, a confessé hier soir le ministre titulaire, M. Clément Vincent, mais nous n'avons pas les spécialistes nécessaires pour conduire les études à cette fin".

Le député de Nicolet répondait à une question posée par le chef de l'Opposition libérale, M. Jean Lesage, lors de l'examen des prévisions budgétaires de son ministère pour l'exercice 1969-70.

La réponse du ministre venait confirmer en partie l'une des principales conclusions du colloque libéral de la dernière fin de semaine, signalant l'absence d'hommes compétents en nombre suffisant au Québec et la nécessité de mettre l'accent sur la formation de ces hommes.

M. Clément Vincent a expliqué avoir déployé tous les efforts, étant même allé à Bruxelles, en 1967, pour tenter de rapatrier un jeune économiste agricole, M. Michel Dupuis, fils de l'ex-commissaire général à Expo 1967, mais sans succès.

Nous avons même tenté d'emprunter du fédéral, même s'il se serait agit d'une personne de langue anglaise, a-t-il signalé,

mais on nous a répondu qu'on n'en avait pas.

Le ministre a néanmoins admis qu'il faudra trouver le moyen de répondre à la question posée par le chef de l'Opposition avant bien longtemps si l'on veut être en mesure de prévenir l'impact que pourrait avoir une politique d'abaissement des barrières tarifées si les autorités américaines et canadiennes en venaient à cette conclusion.

Selon M. Clément Vincent, faute de spécialistes, il faudra peut-être procéder par le relevé des principales productions agricoles en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, en tenant compte des possibilités dans chacune des provinces et mettre sur pied une table ronde fédérale-provinciale pour connaître la réponse à la question posée par M. Lesage.

Le chef de l'Opposition, tout en déplorant la situation, a fait remarquer que s'il y a des gens qui prétendent que des économistes nous en avons trop, voilà y avoir absence totale d'économiste.

### LES TRAVAUX ET LES JOURS

25 MAI 1969

## Ste-Scholastique (non) agricole

On projette de construire un aéroport géant à Ste-Scholastique, petit village rural, qui n'était pas habitué à faire la manchette des journaux. Quels problèmes humains se posent à ces centaines de familles qui vont être déplacées? Que sera leur avenir? Que faire avec les milliers de dollars que ces gens recevront à la suite de l'expropriation de leurs "biens"? C'est un peu tous ces problèmes qui feront l'objet de l'émission "Les Travaux et les Jours" du 25 mai, télédiffusée à 13 heures au réseau français de Radio-Canada. Cette émission réalisée par Georges-Noël Fortin sera animée par Gustave Larocque et nous présentera de nombreux témoignages de ces personnes qui "devront partir".



Mon nouvel employé, je l'ai trouvé grâce aux petites annonces de la Terre. Il abait du travail comme quatre.

# REVUE des MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, LE 20 MAI 1969

Les prix des oeufs a fléchi de nouveau, cependant un marché plus stable est prévu en raison du raffermissement des prix aux Etats-Unis d'où aucune expédition ne fut reçue depuis une semaine.

Les approvisionnements de poulets à griller et de poulets lourds furent abondants mais les ventes se sont améliorées en raison des prix plus bas offerts aux détaillants. Le marché de la poule et du dindon est demeuré tranquille.

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43e-45e
5 lb et moins de 6	43e-44e
4 lb et moins de 5	36e-37e
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	32e-33e
POULES	
6 lb et plus	41e-42e
5 lb et moins de 6	41e-42e
4 lb et moins de 5	39e-41e
Moins de 4 lb	33e-35e
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	35e-36e
10 lb et moins de 16	37e-39e
16 lb et plus	37e-39e
Canards	61e-62e

### OEUF

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros	54.2e
A-Gros	51.3e
A-Moyens	49.1e
A-Petits	41.1e

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros	61e-66e
A-Gros	57e-62e
A-Moyens	54e-58e
A-Petits	47e-52e

## BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE  
LE 17 MAI 1969

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64e, 93, 65e. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65e.

### F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulv., Canada 1ère cat., sacs, 20e. à 22e. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs 19 1/2 e. Aliments du bétail, sacs 16 1/2 e. à 17e.  
Poudre de lait de beurre, bétail, 14 1/2 e. à 15e.  
Poudre de petit 03 1/2 e. à 04e.  
Caséine 30 mailles 32e. à 33e.  
Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.  
Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94e.  
Du 7 au 13 mai 1969 inclusive-ment, le prix du fromage blanc classé no 1, 45e. coloré 45 1/4 e. (lait cru).

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	23c
6 lb et moins de 7	21c
5 lb et moins de 6	20c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	18.5c
POULES	
7 lb et plus	19e-20e
6 lb et moins de 7	14e-15e
5 lb et moins de 6	11e-12e
Moins de 5 lb	10e-12e
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	25e
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	nil
Dindons adultes	nil
Moins de 20 lb	nil

### POMMES DE TERRE

LE 20 MAI 1969

Ventes par les grossistes

Québec	50 lb.	1.00-1.05
I.P.-E.	75 lb.	2.00-2.10
I.P.-E.	50 lb.	1.40-1.50
I.P.-E.	10 lb.	0.36-0.38
N.-B.	50 lb.	1.10-1.15
N.-B.	10 lb.	0.30-0.31
Idaho Russet	50 lb.	6.50-7.00
Floride, blanches	100 lb	6.25-6.50
Floride, blanches	50 lb	3.25-3.50
New-Jersey sucrées	50 lb.	6.00-6.50

### PORCS ABATTUS

(A cause de la journée de fête, lundi, il nous a été impossible d'avoir ces prix au moment d'aller sous presse).

Depuis le 31 mars 1969, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

### PRIX PONDERÉ DU PORC TORONTO

(Semaine se terminant le 17 mai 1969)

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Moyenne
\$34.18	\$33.85	\$34.16	\$34.70	fermé	\$34.23

Les 12, 13 et 14 mai 1969

### MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base pour les porcs cette semaine était 50e plus élevé comparé à la semaine dernière. Aucune truie offerte en vente.  
Prix de base: 9 à \$32.25

### MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base pour les porcs cette semaine était 50e plus élevé comparé à la semaine dernière. Aucune truie offerte.  
Prix de base: 107 à \$31.50  
44 à \$31.50  
plus \$1.00 ch.

## FRUITS ET LÉGUMES

LE 20 MAI 1969

Ventes par les producteurs

Prix payés aux producteurs au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection des Produits Agricoles, Service Salubrité des Aliments, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

### FRUITS

POMMES: McIntosh	A.C.
4.95-4.75, Cortland	A.C.
4.00-4.50 / boisseau.	

### LÉGUMES

BETTERAVES: 1.25-1.50/50 lb, petites 2.00/50 lb.

LAITUE: Frisée 3.00/2 doz. Boston 2.75-3.00/16.

RADIS: 1.00 / doz.

PANAIS: 2.50-2.75 / boisseau, 2.50/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 1.25-1.75/doz.

RUTABAGA: 1.50-1.80 / minot, 1.00-1.25/50 lb.

PATATES: 1.00-1.05/50 lb, 0.60/25 lb.

CIBOULETTE: 0.75-0.30 / doz.

RHUBARBE: 0.70-1.00 / doz.

### MAIS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 19 mai 1969.

### TRACK MONTRÉAL PAR WAGON COMPLET

Jaune a néricain, no 3 en vrac 100 lb...\$2.96

## L'industrie laitière dans le monde

La dernière livraison de la revue "L'Agriculture à L'Étranger" publiée par le Ministère de l'Agriculture du Canada nous donne un aperçu de l'évolution et de la situation de l'industrie laitière dans quelques pays.

### CANADA

Alors qu'au Canada la politique d'aide aux producteurs, même si elle est demeurée en S, globalement sensiblement la même, constitue une diminution de subside moyen aux 100 livres perçu par le producteur.

### BELGIQUE

En Belgique on annonce que le conseil de la communauté économique européenne (le marché commun) vient d'accorder une aide temporaire à l'industrie laitière. Cette subvention favorise la production de la poudre de lait au détriment de celle du beurre dont les excédents sont qualifiés de graves.

### FRANCE

Le gouvernement français, de son côté, a annoncé un programme agricole destiné à augmenter le revenu des exploitants agricoles. Il encourage entre autres, l'agrandissement des exploitations, et l'emploi dans les secteurs autres que l'agriculture, dans les régions rurales. Il verse des primes aux cultivateurs qui abandonnent l'industrie laitière pour entreprendre la production du boeuf. De plus, les cultivateurs qui désirent prendre une nouvelle occupation auront plus de facilité à le faire en suivant des cours de recyclage tout en recevant une allocation d'entretien égale au salaire minimal industriel augmenté de 20%.

### AUTRICHE

A la suite de l'application d'un "Plan Vert", l'Autriche a vu le nombre de ses citoyens s'adonnant entièrement à l'agriculture diminuer de 34% pendant que sa production s'accroissait de 18% et le revenu par habitant augmentait de 57%.

### AUSTRALIE

En Australie comme ici, il est question d'abolir les subventions versées pour le lait et les produits laitiers mais l'on ne veut pas que le cultivateur dont la situation économique est qualifiée de faible, supporte seul tout le fardeau de l'abolition. Il est intéressant de constater que le budget à cette fin est pour l'année 1969 de 77.8 millions de \$ soit de 8.8 millions de \$ supérieur à celui de l'année précédente.

### ETATS-UNIS

Pour la première fois aux Etats-Unis, la Commission des tarifs douaniers a imposé des contingents sur les importations des produits laitiers. Fait à signaler, le contingent des importations de Cheddar vieilli de qualité, a été accordé au Canada qui était le seul pays fournisseur traditionnel de ce fromage.

### GRANDE-BRETAGNE

On apprend que, en Grande-Bretagne, le gouvernement vient de rendre public son programme de prix garantis ou minimum des principaux produits agricoles, dont celui du lait qui bénéficie d'une hausse. Le prix garanti du lait en vigueur depuis le 1er avril est donc de \$4.77 le 100 lbs. La Grande-Bretagne poursuit ainsi une expansion de son agriculture visant à réduire ses importations de l'étranger. Ce fait est d'autant plus important que nous y exportons une très forte quantité de notre fromage.

### MARCHÉ COMMUN

Dans les pays du marché commun, une commission formée en vue de résoudre les problèmes à court terme causés par les excédents agricoles, et en deuxième lieu, d'étudier la réorganisation à long terme de l'agriculture prévoit que la seule façon possible d'obtenir des exploitations agricoles plus grandes et plus rentables et en même temps d'accroître le revenu agricole est de soustraire un grand nombre de personnes à l'agriculture. Dans ce but, on prévoit réduire de moitié l'ensemble de personnes s'adonnant à l'agriculture. Pour y arriver, de nombreuses mesures seront établies et comprendraient:

- des indemnités pour ceux qui abandonneraient l'agriculture,
- des régimes de retraites anticipées,
- la formation professionnelle
- d'autres possibilités d'emplois

On ajoute que des méthodes de commercialisation meilleures sont requises si l'on veut que cette réorganisation de l'agriculture rapporte aux producteurs des revenus proportionnés. Les propositions suivantes ont été faites à ce sujet:

- amélioration de l'information sur les marchés,
- discipline de la part des producteurs relativement à la qualité et à quantité des produits,
- organisation de groupes qui pourraient assurer la régularité de l'offre et de la présentation des produits.

On reconnaît là quelques objets de nos Plans Conjointes tel qu'ils existent ici au Québec.

(Communiqué de la F.P.L.I.Q.)



## OEUF: toujours à la baisse

De nouveau la semaine dernière, le marché des oeufs accusait une tendance à la baisse. Presque partout, les prix au producteur des principales catégories ont baissé de 1 à 4 cents la douzaine; quelques exceptions dans certaines régions de l'Ouest de l'Atlantique où les prix sont demeurés stables. Les cours des B et des C indiquaient peu de changement ou une certaine baisse.

Prix moyens des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros au détail: à Montréal, perte de 2.8c ou 52.1c; à Toronto, 2c de moins à 50.2c.

Prix au producteur des oeufs non classés à Montréal: A extra gros, baisse de 2 à 4c ou 41-44c; les A gros et a moyens se vendaient 3 et 2c de moins à 39-41 et 38-39c respectivement; les A petits et les B, en baisse de 1c à 29-31 et 19-24c respectivement; recul marqué des C à 9-16c.

En Ontario, demande locale variant de passable à bonne, mais ralentissement des expéditions vers l'extérieur; transactions plus actives que d'habitude pour fins de décoquillage. A Montréal, la baisse des prix s'est poursuivie sous la pression d'arrivages de l'extérieur offerts à prix de rabais.

Provinces atlantiques: prix un peu variables des catégories supérieures; les arrivages régionaux, composés surtout de A gros, suffisaient amplement pour répondre à une demande soutenue.

## VOLAILLE: et stocks au 1er mai

Quelques changements de peu d'importance la semaine dernière aux prix des premières catégories de volaille aux principaux marchés du pays.

Volaille vivante: fléchissement de ¼c des prix des poules de pesanture moyenne et légère à London et à Toronto; gain de 1c la livre des poules de tous poids à Vancouver, sauf celles de moins de 5 livres; les jeunes dindons de 12 livres et moins se vendaient ½c de plus à London et 1c de moins à Regina.

À un peu plus de 3 millions de livres, les quantités d'oeufs congelés n'égalent pas la moitié de celles du 1er mai 1968. Par contre, les stocks de viande de toutes volailles dépassent d'environ 6.4 millions de livres ceux du 1er mai, l'an passé, mais sont inférieurs d'environ 6 millions de livres ceux du 1er mai 1967. Les excédents par rapport à l'an passé sont formés surtout de poulets de 4 livres et plus et de dindons. Les stocks de poulets pesant jusqu'à 4 livres ont diminué de 3 millions de livres.

## PORCS: hausses généralisées

Le marché des pores a fait des gains partout. Prix de base fondé sur l'indice moyen (100): Toronto, faible hausse à \$33.50-\$34.95; Montréal, 50c de plus les 100 livres à \$31.50-\$32.25; Winnipeg, \$1 de plus en fermeture à \$32.70-\$34.90; marchés de l'Alberta, hausse de \$1 chacun à \$31-\$32.

Volume des arrivages durant la semaine terminée le 10 mai: 153,663 têtes ou environ 18,200 de moins que pendant la semaine correspondante de 1968. Proportion des pores admis à la prime de \$3 à la qualité: 13.4% dans l'ensemble du pays; 20.8% dans la région atlantique; 14.3% au Québec; 12.8% en Ontario; 11% au Manitoba; 13.7% en Saskatchewan; 13.1% en Alberta, et 13.4% en Colombie.

## VEAUX: marché à la hausse partout

Arrivages limités et bonne demande des veaux de lait; gains jusqu'à \$2 les 100 livres. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient environ \$1 de plus à \$34-\$44; Montréal, à la hausse ou \$40-\$44.75; gain de \$2 à Winnipeg ou \$41-\$47; Edmonton, prix plutôt soutenus à \$40-\$44. Bons veaux de type à boucherie: Winnipeg, en hausse à \$32-\$36; Edmonton de même à \$28-\$38.

## AGNEAUX: prix fermes ou raffermiss

À Toronto, prix soutenus à \$37 des bons agneaux de pares d'engraissement la semaine dernière tandis que les bons agneaux du printemps s'y vendaient \$40-\$54; Winnipeg, bons agneaux ordinaires, \$33.50-\$35 et hausse d'environ \$4 les 100 livres des agneaux de printemps à \$45-\$49; à Edmonton, premiers arrivages des agneaux de printemps à \$32. Importations ovines des Etats-Unis au cours de la semaine: 1,363 têtes.

## BOVINS: hausses jusqu'à \$3

Arrivages modérés la semaine dernière; forte demande et transactions aussi actives, et même plus, que durant les deux semaines précédentes; hausses de prix les plus notables depuis longtemps, les bovillons jusqu'à \$38 sur pied à Toronto.

Tableau d'ensemble des prix: bovillons et génisses, hausses allant de 50c à \$3 les 100 livres; vaches et taureaux, même tendance de 50c à \$2.50; les bonnes vaches se vendaient \$1 de plus à Montréal, ou \$22-\$24.75.

Bovins d'engrais ou de remplacement: offre faible; transactions actives; hausses de prix de \$1-\$2.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 1,292 têtes.

## STOCKS: pommes et tubercules

Estimés à 2.8 millions de boisseaux, les stocks de pommes encore en entrepôt au 1er mai dépassaient de 48% ceux de l'an dernier, en dépit de sorties d'entrepôt accrues de 5% en avril. A en juger par les prix, les régions de l'Ouest accusent une pénurie de McIntosh et d'autres tandis qu'il y a abondance dans l'Est.

A la même date, les stocks connus de pommes de terre, estimés à 8.8 millions de quintaux, étaient supérieurs de 12% à ceux de 1968 et de 22% à la moyenne quinquennale 1963-67.

## Ventes: de machines agricoles

La valeur en gros des ventes d'instruments aratoires accuse une baisse de plus de 3% en janvier et février de cette année par rapport aux deux mois correspondants de 1968.

La consommation  
et la production  
de volaille

La consommation par personne de la chair de volaille s'est un peu ralentie en 1968 par rapport à celle des années antérieures, selon le Bureau fédéral de la statistique. Il en a été de même de la production totale.

Par ailleurs, la production des oeufs a devancé de 2.4 pour cent celle de 1967. Il y a eu une faible augmentation du nombre de pondueuses et du taux de ponte. On relève également une faible augmentation de la consommation des oeufs -- totale et par personne.

Le volume de nos exportations et importations d'oeufs l'an dernier a été sensiblement inférieur à celui de 1967.

## En Colombie

L'aide au transport des grains  
indispensable dans bien des cas

"L'abolition de l'aide au transport des grains aurait des effets désastreux sur toute l'agriculture de la Colombie-Britannique et risquerait de ruiner toute forme d'élevage dans l'île de Vancouver".

Cette déclaration est de M.J. Wessel, conseiller économique de la Fédération de l'agriculture de cette province. Ce cri d'alarme est lancé à la suite de mémoires opposés à ce genre d'aide et de la recommandation de la Commission de planification de l'agriculture canadienne (task force) que cette politique fédérale soit discontinuée à l'égard de la Colombie.

La continuation de cette formule d'aide reçoit l'approbation non seulement des agriculteurs, mais aussi des fabricants de moulées. Présentement, l'aide à l'acheminement des grains de l'Ouest jusque dans l'île de Vancouver représente \$11.60 la tonne. Dans les autres régions de la Colombie continentale, la subvention fédérale varie de \$5 à \$10 la tonne.

Comme on le devine, mettre fin à cette formule d'aide obligerait les fabricants et distributeurs de moulées et de concentrés à hausser leurs prix de vente de façon à s'assurer un profit raisonnable. Du même coup, il s'ensuivrait une hausse des prix de détail des aliments à la fois dans l'île et sur le continent.

## Les importations

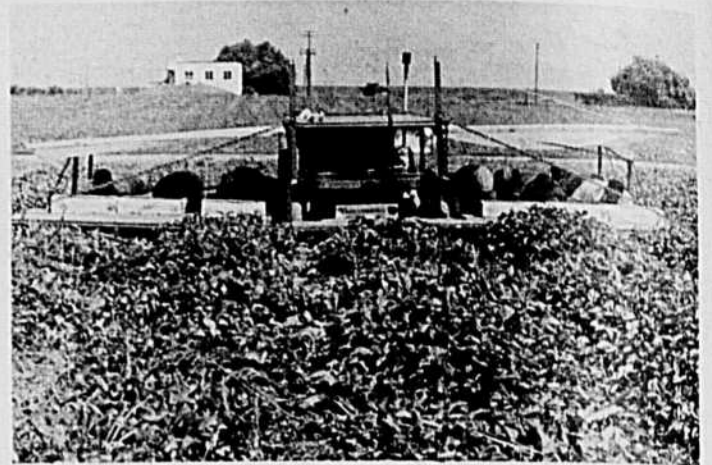
Advenant l'abolition de cette subvention, on verrait arriver dans l'île et dans toute la Colombie une foule de produits agricoles en provenance des Etats-Unis. "Si les prix des aliments pour bestiaux montaient d'une façon proportionnelle à la subvention, il deviendrait plus économique d'importer nos produits laitiers et nos produits avicoles des Etats-Unis... De sorte que nombre de cultivateurs et de fabricants de moulées devront abandonner leurs fermes et leurs affaires", selon M. Wessel.

D'autres experts en agriculture font observer que les cultivateurs de la Colombie, même avec l'allocation au transport, est désavantagé à raison de \$5 la tonne par rapport aux producteurs de bestiaux, de lait et de volailles des Prairies. Cela viendrait de ce qu'ils sont tenus d'acheter leurs grains de provende de la Commission canadienne du blé tandis que l'éleveur des Prairies peut les acheter directement du producteur de céréales souvent dans sa propre localité — de son voisin parfois.

## Avis du Ministre

Interrogé à ce sujet lors d'une récente visite à Kamloops (C.-B.), le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a tenu à rassurer la population agricole de cette province du Pacifique quant aux projets du gouvernement.

"Je suis convaincu, dit-il, que les tarifs actuels de subvention vont demeurer en vigueur d'ici le 1er juillet". Après cette date, le gouvernement

LA SEMI-MÉCANISATION  
À L'AIDE DES PRODUCTEURS DE FRAISES

Cette plate-forme surmontée d'un pavillon protecteur contre les désagréments d'origine climatique donne l'illusion d'un ancien biplan, mais il s'agit tout simplement d'une machine à cueillir les fraises qui permet à six personnes de faire ce travail en s'y allongeant. Un petit tracteur fournit l'énergie voulue pour la déplacer. A l'avant des cueilleurs se trouvent les boîtes qu'ils doivent remplir de fruits.

apportera peut-être certains changements à sa politique d'aide, sans pour autant l'abandonner.

M. Olson a même proposé une nouvelle formule qui rencontrerait, semble-t-il, les vues de ses auditeurs. Il s'est déclaré favorable à l'usage du moyen de transport le plus économique — chemin de fer ou camion — dans une région donnée. A quoi viendrait s'ajouter un versement de \$2 la tonne par l'acheteur. De cette façon, a-t-il précisé, les acheteurs de grains de provende — quelle que soit la région qu'ils habitent en C.-B. — paieraient le même prix pour leurs grains d'alimentation du bétail, soit le prix d'achat, plus \$2 de frais fixes la tonne pour le transport.

## Des avantages

La nouvelle formule a été bien accueillie pour une raison principale: elle aura pour effet d'uniformiser le prix de revient des grains des Prairies à travers toute la Colombie. Cette uniformisation survient à un moment où la concurrence entre chemins de fer et camions suscite des changements perpétuels de tarifs d'une région à l'autre. Elle fait également disparaître la question de "zonage", qui a

toujours été plus ou moins mystérieuse à ceux qui doivent acquitter des frais de transport, surtout par chemin de fer.

Autre problème que la formule nouvelle fera disparaître automatiquement: advenant une hausse des tarifs de transport, par fer ou par camion, le gouvernement augmentera son programme d'aide d'autant et l'acheteur n'aura toujours qu'à payer un supplément de \$2 la tonne. Les acheteurs soutiennent que cette façon de procéder aura beaucoup de bon: elle mettra l'acheteur à l'abri des changements de tarifs et lui permettra de planifier son élevage dans le cas de l'éleveur et ses ventes dans le cas du fabricant de moulées.

La proposition de M. Olson apporterait donc à la politique de subventionnement du transport des grains de provende un élément nouveau et stabilisateur. A première vue, on est enclin à souhaiter qu'elle s'applique à la Colombie, ce qui préviendrait bien des controverses et des confusions... Qu'elle s'applique peut-être aussi à l'est du Québec et aux provinces de l'Atlantique si elle est de nature à y régler des problèmes similaires à ceux de la Colombie.

Votre femme  
sera-t-elle forcée  
d'emprunter  
le lendemain de votre  
enterrement?

Monsieur,

L'article 79-B de la loi de l'impôt sur le revenu, ça vous dit quelque chose?

Connaissez-vous le montant réel de votre succession ou... à peu près?

La double taxation en matière successorale, ça vous inquiète parfois?

Imaginez que demain, par un malheureux hasard, vous décédiez... le mécanisme des impôts va démarrer.

Mais vous ne serez plus là pour l'arrêter!

Prenez une toute petite minute de votre temps et remplissez le coupon ci-dessous. Notre agent ira vous voir. Il vous dira comment faire pour que vos héritiers ne soient pas forcés d'emprunter inutilement.



ASSURANCES U.C.C.  
COMPAGNIE MUTUELLE

1259, RUE BERRI, MONTREAL 132

Veillez demander à votre agent de prendre rendez-vous avec moi, au sujet de votre service d'analyse de succession.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_